MERINCHAL

EAUX VIVES

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 37

Atelier «François Pompon » animé

par l'Association

« Sur les sentiers de l'art »

en partenariat avec

« TRISOMIE 21 CREUSE »

tous les mercredis après midi

dans la salle des associations

Expo des 25ème Automnales
avec Jocelyne MAINGONAT-COULON – Invitée d'honneur

Inauguration

du théâtre Hélios

Le 23 Juin 2017

EDITORIAL

LA MAUVAISE HERBE NE POUSSE PAS QU'AU CIMETIERE

Une classe a été fermée à l'école élémentaire cette année. On peut penser qu'une mobilisation importante de la population aurait pu assurer son maintien. Les gestes de soutien à ceux qui ont occupé l'école et les participations aux diverses manifestations se sont comptés sur les doigts des deux mains. Normal, ici, les gens sont fatalistes et attendent toujours qu'une main divine résolve les problèmes à leur place. On peut aussi appeler cela de l'égoïsme.

Ceux qui ne participent à rien sont pourtant les premiers à pleurnicher parce que les commerces qu'ils ne font pas travailler ferment les uns après les autres et parce que le bourg se vide.

Et pourtant la révolte gronde lorsque l'abandon de l'usage des désherbants fait pousser les herbes du cimetière. Les réflexions fusent et les spécialistes de l'opposition non constructive s'en donnent à cœur joie. Les missives anonymes affichées et envoyées laissent entrevoir que certains ont un peu plus de culture que de courage.

Au début du XXème siècle, les partisans et les adversaires de la translation du cimetière de la place à son emplacement actuel avaient donné lieu à de belles bagarres. A croire qu'ici, on aime davantage les morts que les vivants !

Christian PEYRAUD

MOT DU MAIRE

2017 – Année du changement.

- Changement de région
- Changement de périmètre pour les Intercommunalités – territoire élargie- plus de communes – plus de population – réorganisation- autres gouvernances- autres compétences
- Changement de gouvernement
- Changement de député

L'évolution institutionnelle des collectivités locales, caractérisée depuis plusieurs années par la mise en place de la réforme de la décentralisation et le renforcement de l'intercommunalité ont été accompagnés d'une évolution plus discrète, à savoir, un profond changement dans l'exercice des responsabilités locales, et par là même des fonctions de maire. D'une part, sur le plan technique, avec des tâches de plus en plus complexes, et d'autre part, à travers une modification notoire, des modes d'intervention de l'Etat que je qualifierai de chaotique dans certains domaines. Chaotique, car nous ne bénéficions plus du même soutien des Services alors que nous devons nous adapter à de nouvelles normes, à de nouveaux textes législatifs et réglementaires le plus souvent peu compatibles et non adaptés à la Ruralité.

L'importance prise par l'intercommunalité dans la gestion des affaires municipales en fait un élément essentiel des activités de l'élu. C'est parce que je l'avais expérimenté au HPMA qu'il m'est apparu important d'être candidate à un poste de responsabilités à l'échelle de notre nouvelle intercommunalité. Elue le 16 janvier 2017 au poste de Vice-Présidente, ainsi que 10 autres collègues, cette équipe des Vice-Présidents travaille dans un esprit communautaire une fois par semaine à la gestion de cette nouvelle entité afin qu'elle soit un réel outil de développement local, capable d'apporter de l'économie et de nouveaux services.

Ce travail, il vient bien entendu en complément des missions communales de chaque jour, qui ne doivent pas être délaissées. Ces missions assurées en équipe, le sont encore plus à présent. C'est en discutant et en déléguant plus encore aux adjoints et aux conseillers investis, qu'il m'est possible d'assumer mes engagements, il n'en demeure pas moins que le Maire est responsable de tout et très souvent rendu coupable, par ceux dont la critique est systématique et de surcroît aucunement constructive. A l'heure où le débat porte sur la pertinence de conserver les communes, je n'en demeure pas moins persuadée que celles-ci doivent être considérées comme un pivot indispensable de l'organisation de demain. Perdre de la proximité et synonyme pour moi, de perte de réactivité et d'efficacité et surtout contribuerait à encore plus désertifier la Ruralité voire à présent l'Hyper-Ruralité.

Ayons conscience toutefois, que l'avenir de notre commune passera par une nouvelle organisation, une nouvelle façon d'y vivre. Cette évolution sociologique est déjà enclenchée chez nous, au travers de ces jeunes couples qui se sont fixés parce qu'il y avait en premier lieu de l'emploi, des services de santé et des services à la population, des écoles, et un monde associatif riche d'une offre de loisirs. Mérinchal à ce jour réunit tous ces éléments mais pour combien de temps ? La fermeture arbitraire d'une classe à cette nouvelle rentrée est un exemple sur lequel chacun de nous doit s'interroger. Certes le maintien voir le développement de notre commune dépend en partie de la façon dont les élus se projettent dans l'avenir, de l'évolution des entreprises qu'elles soient agricoles, industrielles, commerciales, artisanales, mais pas que…, cela dépend aussi de la volonté des uns et des autres à la faire vivre, les habitants portent aussi une part de responsabilité dans la Vie communale et dans la capacité à se mobiliser pour conserver la proximité, prenons conscience de nos fragilités.

Vaste programme, mais challenge intéressant surtout quand on a la chance d'avoir un tissu économique bien vivant, que ce soit dans le milieu agricole (Terre en fête) ou industriel avec des investissements importants notamment sur des bâtiments comme chez Vitanutrition ou d'autres natures STE Nouvelle Dalaudiére, Moquette routière. Donnons-nous les moyens d'accueillir une nouvelle population active et faisons en sorte tous ensemble de dissiper la crainte de ceux qui ont encore peur de franchir le pas de venir travailler et vivre à la campagne, peur de cette ruralité, si souvent décriée.

Marie-Françoise VENTENAT

UNE ÉLUE APPRECIÉE ET DÉCORÉE

C'est au château de la Mothe, lieu de vie associatif et municipal, que Philippe Chopin, préfet de la Creuse, a remis à Marie-Françoise Ventenat, maire de Mérinchal et vice-présidente de la Communauté de Communes, les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite au cours d'une cérémonie empreinte d'émotions pour 41 années d'engagement associatif, communal et intercommunal.

C'est Marie-Claude Mathieu, présidente de l'ancienne Communauté de Communes du Haut Pays Marchois, qui a le mieux cerné Marie-Françoise Ventenat, le maire de Mérinchal : « Elle a pour habitude de dire les choses en face, de crever les abcès par son franc-parler, pour faire avancer les dossiers plus vite. Elle sait être à l'écoute des autres et jouer la carte de la solidarité avec les élus de la communauté de communes. »

Son apprentissage, Marie-Françoise l'a fait au travers du milieu associatif, bien ancré dans son village natal auvergnat de Giat. « Je n'ai comme mérite que celui d'avoir réussi à satisfaire l'intérêt que je ressentais au plus profond de moi déjà très jeune pour la cause publique ». Et en cela, la vie associative est une excellente école de la vie.

Présidente du Comité des Fêtes de Mérinchal de 1975 à 1984, puis présidente de l'Office de Tourisme de 1989 à 2001, Marie-Françoise a toujours su s'entourer d'un noyau de bénévoles motivés et efficaces. Sa passion pour le développement du territoire la poussera à assurer la présidence de l'UDOTSI (Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) pendant 9 années jusqu'à ce qu'elle soit élue maire de la commune des sources du Cher en 2001, après avoir acquis une expérience municipale en tant que conseillère de 1995 à 2001.

Elue maire, elle devient vice-présidente de la Communauté de Communes du Haut Pays Marchois et travaille avec beaucoup de complicité avec Marie-Claude Mathieu, René Roulland et Marie-Hélène Michon. Elle a été élue vice-présidente avec le plus grand pourcentage de voix lors de la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes en janvier dernier. De ses diverses fonctions qui lui ont permis de faire de belles rencontres, Marie-Françoise Ventenat a retiré beaucoup d'enrichissements. Elle continuera à œuvrer pour la cause publique même si le rôle de maire est de plus en plus pris dans un faisceau de lois et de règlements qui absorbent de plus en plus de temps et d'énergie.

Le Préfet, Philippe Chopin, a insisté sur la valeur de cette distinction qui symbolise la reconnaissance de l'Etat pour ceux et celles qui œuvrent sans compter en assumant un maillage efficace du pays. Le représentant de l'Etat a tenu à évacuer le trop plein d'émotions de ce moment pour faire ressortir le côté convivial et joyeux de la manifestation.

Mais la plus belle réussite de Marie-Françoise Ventenat est sans aucun doute d'avoir réussi tout ce parcours en préservant sa vie de famille. Ses trois enfants étaient là pour lui témoigner leur affection et faire de cette cérémonie une belle fête que le maire de Mérinchal a partagée avec ses collaborateurs et amis.

Etaient présents : Isabelle Arrighi, sous-préfète d'Aubusson, Valérie Simonet, présidente du Conseil Départemental, Jérémie Sauty, conseiller départemental, Pierre Désarménien, président de la Com. Com Chénérailles, Auzances-Bellegarde, Haut Pays Marchois, Patrice Morançais, René Roulland, Serge Perrier, vice-présidents de la Com.Com, Serge Jannot, président de la section départementale de l'Ordre National du Mérite, Mickaël Coste, commandant du centre de secours, les représentants de la Gendarmerie d'Aubusson, Auzances et Crocq.

NÉCROLOGIE

René FONTY

A l'heure de la retraite, René Fonty était venu planter une belle maison à deux pas de son lieu de naissance dans cette partie des Hautes Combrailles restées à jamais dans son cœur. Quand on était allé le chercher pour entrer au Conseil Municipal, il ne s'était pas défilé et avait été élu pendant deux mandats consécutifs comme 1er adjoint aux côtés du maire Alfred Ben Moussi avec qui il avait usé ses fonds de culottes sur les bancs de l'école communale.

Fils d'agriculteurs, René qui avait trois sœurs et deux frères était resté travailler à la ferme jusqu'à l'âge de 23 ans avant de saisir une opportunité professionnelle qui l'avait conduit jusqu'à Marseille. Là, à force de travail et de cours du soir, il avait passé et réussi le concours d'inspecteur de police. En fin de conseil municipal, il racontait avec humour de son accent auvergnat-méditerranéen ses traques aux gros gibiers marseillais.

Entre Bordessoule-Le Miépeix, il traquait habilement le petit gibier avec son chien Zorro, un prétexte pour se promener dans cette campagne calme et luxuriante qu'il connaissait si bien. Sa dernière et difficile affaire, il l'avait résolue pendant son premier mandat rendant un grand service à la commune des sources du Cher.

Fidèle à l'USSM, René ne manquait pas un match au stade Pierre Ventenat. Il avait longtemps été commissaire aux comptes du club. Sa cousine, Jeanine Pegny, se rappelle des temps plus anciens où le football était vu d'un mauvais œil dans le monde rural, René lui laissait tout son barda de joueur après le match pour le récupérer lavé et repassé en fin de semaine. René repose désormais dans le caveau familial du cimetière communal. Marie- Françoise Ventenat, maire de Mérinchal, lui a rendu hommage à l'église.

Guy BOUSSANGE

Né en 1931, Guy Boussange avait effectué la quasi-totalité de son parcours professionnel dans la gendarmerie avec deux longues périodes en Algérie et huit années passées en Allemagne. Il avait terminé sa carrière au grade d'adjudant à la gendarmerie de Bourganeuf.

A Mérinchal, il reprenait toujours son uniforme d'enfant du pays et c'est là qu'il avait choisi de faire construire une maison pour vivre sa retraite.

Sollicité pour se présenter aux élections municipales de 1983, il avait été élu maire à la tête d'une jeune équipe. C'est grâce à son impulsion que Mérinchal est devenue une des toutes premières communes du Limousin à être jumelée avec un territoire allemand. Son passage à la mairie sera concrétisé par la construction d'une nouvelle poste, par la mise en service de la lagune d'assainissement du bourg, la modernisation de l'école élémentaire et l'achat de terrains pour le lotissement du Champ de la Plaine.

Guy Boussange est décédé dans sa 86ème année. Il laissera l'image d'un homme de dialogue, convivial et toujours disponible.

Etat Civil

Naissances

04 avril 2017 : **Léna** Marie-Thérèse **DEMENEIX** *(Rue Croix Marchon)*
11 mai 2017 : **Augustin** Anthony **REINE-VERGNE** *(La Vernède)*
22 juin 2017 : **Soline MICHON** *(Les Fougères)*
02 aout 2017 : **Eléna** R'kia,Milouda **JEBLAOUI** *(Rue des écoles)*

Nous accueillons avec joie :
07 février 2017 : **Théo MONTEL** *(Le Bourg)*
03 avril 2017 : **Soan CARAQUIN** (*Rue de la Croix Marchon)*

Mariages

03 juin 2017 : **Mélissa MORIN** et **Nicola**s Jean-Pierre, André **FEBVRE** *(Villelume)*
03 juin 2017 : **Anne-Sophie THOMAS** et **Nicolas BRUNEL** *(Le Montalon)*
08 juillet 2017 : **Isabelle GIULIANI** et **Ali JEBLAOUI** *(Rue des Ecoles)*
26 août 2017 : **Patrice DEVESSIER** et **Oneille MAGANGA-M'BINA** *(Le Montbabut)*

Décès

11 novembre 2016 : **Roger** André **GIGOT** *(Le Cher)*
05 décembre 2016 : **Josette FOURET** *(Mercin)*
22 janvier 2017 : **Jean** Jacques, René **GUIF** *(Létrade)*
25 janvier 2017 : **François** Alexandre **DESSEAUVE** *(Le Miépeix)*
03 mars 2017 : **Lucien** Jean **LECHIEN** *(Rue des Jardins)*
09 avril 2017 : **Georges** Emile **BRUNET** *(Le Vieux Voisin)*
1er mai 2017 : **Alain** Gaston **FRADET** *(le Mondayraud)*
15 mai 2017 : **Christiane** Jeanne **CROUX épse LAMY** *(rue Massoubre)*
25 mai 2017 : **Jean-Marie** Claude **DELGADO** *(Le Mondayraud)*
30 mai 2017 : **Gérard** René **FONTEIX** *(Place Saint-Pierre)*
07 juillet 2017 : **Paulette** BEAUDON épouse **FAUCHER** *(La Valette)*
21 juillet 2017 : **Guy** Jules Louis **BOUSSANGE** *(rue de Miarlet)*
24 aout 2017 : **Maurice** Jean Alexis **GEORGEON** *(La Vernède)*
18 septembre 2017 : **André** Fernand **MOUILLÉRAT** *(place de la Forge)*
24 septembre 2017 : **Roger** Raymond **CHARLES** *(Rue Sagne Jurade)*
27 septembre 2017 : **Jeannine** Albertine **LÉPINE veuve ROUBINET** *(rue de Source du Cher)*

Une pensée pour les natifs de la commune qui nous ont quittés cette année :
19 mai 2017 : **René** Pierre Lucien **FONTY** *(Le Miépeix)*
02 juin 2017 : **Jacques** Pierre **DEMENEIX** *(Le Bourg)*
05 juin 2017 : **Paulette** Marie GIGOT épse **VERNADE** *(La Roche)*
08 juin 2017 : **Jeannine** Gisèle Rose, Marc **GOUYON** *(Le Pouyal)*

Travaux Divers - Assainissement

CURAGE LAGUNE

Travaux réalisés au printemps 2017 pour un montant de **30 400 € TTC.**
Surplus de 220 M3 de boue à transporter et à épandre pour un montant de **1 650 € HT**
Subventions obtenues de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.
Refonte des berges des 3 bassins
Travaux réalisés par SAUR VALBE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Révision du zonage d'assainissement pour le quartier est de la gare et la zone de Miarlet et du Parjadis afin de permettre aux abonnés de bénéficier des aides de l'agence de l'eau pour leur assainissement individuel, s'ils sont toutefois éligibles (non conforme actuellement)

Étude en cours par le bureau d'étude SOCAMA

Montant de l'opération plus frais pour enquête publique. **1 158 € HT**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Création d'un réseau séparatif suite à la demande de raccordement des nouveaux propriétaires Monsieur ROHRBACH et Mme MARECHAL (ancienne grange M. DE COMBREDET) afin de ne plus intervenir sur ce terrain en cas de travaux sur cette partie de réseau desservant une partie des habitations place Saint-Pierre.

INFORMATIONS

La compétence assainissement devant passer à la communauté de commune au **1er JANVIER 2018** et afin de ne pas faire subir une hausse trop brutale des taxes afférentes à ce service aux usagers, le conseil a décidé d'augmenter la part fixe passant de 30 € à 40 € et la part variable de 0,60 € à 0,70 € le m3 de 1 à 2000 m3 et 0,16 € à 0,20 € le m3 au-delà de 2000 m3.

Études en cours

Le diagnostic de l'an dernier a fait ressortir un point noir, sur le réseau existant et plus particulièrement « Rue du Ciment ». Deux études sont actuellement en cours :

- « réhabilitation de la rue du ciment comprenant une partie de la grande rue, passage de la forge, rue de Beauvais, rue de la garenne prévision d'une quarantaine de branchements ;
- création d'un réseau d'assainissement collectif partie nord-est place du marché
  Prévision d'une dizaine de branchements ;
- Dossiers suivis par VER D'EAU
- Montant de l'opération **11 000 € HT**

TRAVAUX BÂTIMENTS

ÉCOLE PRIMAIRE

- **Premier Logement :** - Réfection des peintures et des papiers peints dans 2 chambres

- **Deuxième Logement :**

  - Réfection totale des peintures et papiers peints
  - Fourniture et pose parquet flottant (chambres)
  - Aménagement cuisine (éléments)
  - hotte aspirante

Montant : 4 500 € TTC

Ces deux logements sont à nouveau occupés.

AMÉNAGEMENT : commencé dans le cadre de la sécurisation de la rue du Château de la Mothe :

- La réfection de l'ensemble des grilles de la cour des écoles a été réalisée ainsi que la pose d'un portail neuf qui a été installé « Chemin des écoliers ».

Montant : 10 521,60 € TTC

ÉCOLE MATERNELLE

- Réfection des portails extérieurs (lasure)
- Réfection salle de motricité murs (toile de verre et peinture)
- Pose de Sol lames vinyle grand passage clipsées

Montant 7 600 € TTC

RUE DU COUVENT (studio et logement)

- Réfection des boiseries extérieures (portes et fenêtres)

Montant : 1 743,91 € TTC

- Réfection totale des peintures et papiers peints
- Réfection du sol 1er étage (parquet flottant)
- Travaux divers de plomberie et d'électricité (dessous d'évier-hottes aspirantes reprises partielles d'électricité

Montant : 7 450 € TTC

CHÂTEAU

- Remplacement des quatre fenêtres à double vitrage
- Remplacement portes d'entrée à double vitrage (accès secrétariat – bureau du Maire- salle des associations)

Montant : 13 506,60 € TTC

- Entretien des menuiseries extérieures (fenêtres et portes)
- Façade sud : peinture et lasure

Montant : 2 206,23 € TTC

SIGNALÉTIQUE

Mise en place d'une nouvelle signalétique en plusieurs points du bourg

- Station-service
- Place du marché
- Carrefour rue du château de la Mothe
- Carrefour étang du bourg
- Carrefour route de Mautes et direction du Sebiou
- Entrées château

Montant : 4 830,42 € TTC

- Signalisation au sol (peinture)

CIMETIÈRE

MURS

- Réfection des murs entrée principale (bas)

Montant : 6 930 € TTC

ENTRETIEN

- Suite à la nouvelle réglementation (interdiction de désherbant) la municipalité a décidé pour des raisons d'économies et d'embellissement du site d'engazonner le cimetière
  Ces travaux viennent tout juste de se terminer.

A noter qu'un nombre important de caveaux ne sont pas entretenus

Nous vous demandons de ne pas intervenir
autour des caveaux et de toutes les parties engazonnées
Merci de faire preuve de patience car ce travail demande quelques mois de mise en place.
L'entretien sera fait régulièrement par les employés municipaux

EAU

En raison du non fonctionnement de la pompe à main et de l'éloignement du point d'eau principal, il est prévu d'amener une canalisation et d'installer un robinet en bas du cimetière, derrière la petite porte d'accès, à droite.

ESPACES VERTS

- En collaboration avec Thierry THEVENIN, un aménagement d'un espace composé de plantes type PETASITE officinal et de ruban de bergère a été réalisé à l'arrière de la station-service. Les plants ont été fournis par Vincent BOURBON.

TRAVAUX VOIRIE

TRAVAUX RÉALISÉS PAR EUROVIA

- **VC LE MONDAYRAUD VILLAGE**
- **LE CHER (intérieur du village)**
- **VC DE LA GUISE**
- **LA BESSEDE (intérieur du village)**
- **VC LA CHASSAGNE**
- **VC LE MONTALON**
- **REPRISE DE VIRAGES (2 zones)**

Montant : 77 374,01 € TTC

- POINT A TEMPS AUTOMATIQUE à émulsion de bitume

Montant : 9 750,72 € TTC

****

- ACHAT BALAYEUSE occasion

Montant : 2 000,00 € TTC

****

TRAVAUX RÉALISÉS PAR ROZET THIERRY

- ÉLAGAGE ROUTE DU BEAUDEIX (taillage par lamier)
  Après consultation et accord des propriétaires pour l'élagage et une participation financière à ces travaux. L'élagage a été effectué par l'entreprise ROZET (taillage par lamier).
  Montant : 2 400,00 €TTC

L'AIGLE LUTRIN PLANE DE NOUVEAU DANS L'ÉGLISE

Après des années d'enfer au-dessus d'une armoire de la sacristie et quelques mois de purgatoire entre la mairie et l'atelier de restauration « A l'œuvre d'art » d'Huriel, le lutrin a finalement retrouvé sa place dans son paradis de l'église Saint-Pierre de Mérinchal.

La sculpture en hêtre et en frêne considérée comme magnifique par le restaurateur Samuel Chaprenet est désormais sécurisée et exposée sur un pied en fer forgé dans la chapelle dite de Villelume. Classé au répertoire des Monuments Historiques, l'aigle lutrin souffrait d'une attaque d'insectes xylophages qui fragilisait le bois et de plusieurs fissures. Il a été superbement restauré et méritait bien d'être sorti de l'ombre. Il est à noter que les lutrins classés Monuments Historiques sont très peu nombreux en Limousin.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET BUDGETS

BUDGET COMMUNAL

Comptes administratif 2016 Présentés par la 1ère adjointe, Marie-Antoinette GENDRAUD, les comptes administratifs et de gestion 2016 de la commune ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	BILAN
N	641 951.33 €	812 710.19 €	170 758.86 €
N-1	0,00 €	132 723.43 €	132 723.43 €
Total	641 951.33 €	945 433.62 €	303 482.29 €
Investissement	**Dépenses**	**Recettes**	**BILAN**
N	288 942.66 €	257 895.42 €	- 31 047.24 €
N-1	130 830.76 €	0,00 €	- 130 830.76€
RAR	30 280 €	26 535 €	-3 745.00 €
Total	450 053.42€	284 430.42 €	-165 623.00 €

Le compte administratif (solde de l'exercice 2016) fait apparaître un excédent de 137 859.29 €.

Budget 2017

Le budget 2017 s'équilibre en recettes et dépenses (fonctionnement et investissement), pour la somme de 1 425 967.29 €.

En fonctionnement :

Les taux des impôts sont les suivants :

- 6,12 % pour la taxe d'habitation,
- 14,21 % pour la taxe foncière,
- 44,62 % pour le foncier non-bâti.

Le montant de ces taxes représente un produit attendu de 164 658 €. La baisse du produit attendu par rapport aux autres années s'explique par le régime fiscal de la nouvelle communauté de communes. En effet, la Fiscalité Professionnelle Unique a été retenue. La commune perçoit ainsi un produit sur la taxe d'habitation moins élevé qui est par ailleurs compensé par l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes.

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement pour une somme de 915 957.29 €.

En investissement :

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses d'investissement pour la somme de 510 010 €.

SUBVENTIONS :

DETR : Accordé sur les sanitaires de l'Ecole – Taux 70 % sur un montant HT de travaux de 45 307.36 € HT soit 31 715.15 € de subvention

DETR : Accordé pour la réfection de la salle des associations + ancienne cantine pour un montant de travaux de 45 515,45€ HT– Taux 44 % - subvention de 22 755.73 €.

Dotation contrat de ruralité – Taux 6 % soit une subvention de 3 038 €, et un total de subventionnement de 25793,73€.

BUDGET ANNEXES

BUDGET ASSAINISSEMENT :

L'assainissement fait apparaître un excédent de 11 521.28 € et s'équilibre en dépenses et recettes à 26 525.28 € en fonctionnement et 45 953.00 € en investissement.

BUDGET C.C.A.S:

Le budget du C.C.A.S s'équilibre également en dépenses et en recettes. L'excédent s'élève à 2 927.04 €.

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la reconduction des subventions versées aux associations pour le même montant que l'année précédente, soit un total de 16 620 €. L'Association HELIOS s'est vu attribuer une subvention de 500 €.

Subventions exceptionnelles de 200 € au Basket Club de Chambon Evaux à l'occasion du Tournoi International en Espagne et de 1500 € aux Jeunes Agriculteurs de la Creuse à l'occasion de Terre en Fête, participation de 150€ au comice agricole du Haut Pays Marchois, qui s'est tenu à Pontcharraud.

PERMANENCES ET HORAIRES

SECRETARIAT DE MAIRIE

☎ 05-55-67-20-19 - Mail mairie-de-merinchal@wanadoo.fr

Site internet : www.merinchal.fr

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	3ème SAMEDI Du mois
MATIN	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	9h00 - 12h00	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	10h00 - 12h00
APRES-MIDI	13h30 - 18h30	13h30 - 17h30	Fermé	13h30 - 17h30	13h30 - 17h00	

BIBLIOTHÈQUE : Samedi de 10 H 00 à 12 H 00

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Titulaire : Valérie SIMONET — Suppléante : Laure SIMON GORSE
Titulaire : Jérôme SAUTY — Suppléant : Jean AUCLAIR
Adresse : Hôtel du Département – BP 250 – 23011 GUERET CEDEX

DÉCHETTERIE : lundi - mardi - mercredi - vendredi - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

AGARDOM

Association aide à domicile : Permanences en mairie tous les premiers mardi de chaque mois de 13h30 à 15h30. Responsable de secteur Mme MOREAU Estelle.
✉ **Esplanade Charles de Gaulle-BP61-23200 AUBUSSON**
Email : agardom@wanadoo.fr. ☎ : 05.55.83.35.00.

CAUE

CAUE, Conseil en Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement : Permanences à la com com le mercredi 17 septembre et 17 décembre de 14h à 17h.

✉11, rue Victor Hugo, BP 250, 23000 GUÉRET.
☎ 05.44.30.27.56. Adresse émail : caue23@caue23.fr et site internet : www.caue23.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHENERAILLES – AUZANCES – BELLEGARDE - HAUT PAYS MARCHOIS

Le 16 janvier 2017 les élus aux Conseils Communautaires se sont réunis en session ordinaire ave à l'ordre du jour : l'élection du Président- La fixation du nombre de Vice-présidents-Elections des Vice-Présidents ainsi que des autres membres du bureau .nomination des représentants ou délégués aux organismes extérieurs.

Prénoms – Noms	Titres	Responsabilités
Pierre DESARMENIEN	**Président**	**Pôle Ressources Humaines**
Patrice MORANCAIS	1er Vice-Président	Pôle Administration Générale - Finances
Marie-Françoise VENTENAT	2ème Vice-Présidente	Pôle Economie-Tourisme Pôle Enfance et Jeunesse
Jean-Jacques BIGOURET	3ème Vice-Président	Pôle Biens immobiliers-Droit des Sols
Valérie SIMONET	4ème Vice-Présidente	Pôle Stratégie –Projet de territoire – Communication – Santé
Jean-Louis FAUCONNET	5ème Vice-Président	Pôle Economie
René ROULLAND	6ème Vice-Président	Pôle Environnement – Eau -GEMAPI
Alain BUJADOUX	7ème Vice-Président	Pôle Environnement volet Assainissement
Serge PERRIER	8ème Vice-Président	Pôle Economie- Gestion des Ateliers-Relais-ZAC
Bernard ROBIN	9ème Vice-Président	Pôle Environnement-Déchets –Eau
Françoise SIMON	10ème Vice-Présidente	Pôle Services –Petite Enfance-Enfance-Jeunesse

Pour notre commune ont intégré les commissions au titre de délégués communautaires :

- Marie-Antoinette GENDRAUD – Finances et Ressources Humaines
- Christian PEYRAUD – Déchets – Eau
- Daniel CHEFDEVILLE – Assainissement au titre de Conseiller Municipal en charge de cette compétence sur notre commune

Cette année est une année de transition dans la mise en place de la nouvelle structure, accompagné d'un Cabinet d'Etudes, il y a lieu en premier lieu de travailler à la mise en place des compétences obligatoires et de mener une réflexion approfondie sur les compétences optionnelles et facultatives.

FISCALITE : Il a été voté l'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux de fiscalité directe de la nouvelle entité à savoir :

Le lissage : TH – 9 ANS TF SUR LE BATI – 10 ANS - TF SUR NON BATI – 7 Ans

Taux d'Imposition 2017 : TH 12.71% - FB-1.69% - FNB-4.31% - CFE-26.76%

Cotisation Foncière des entreprises : Lissage sur 4 Ans

Adresse : Rue de l'Étang - 23700 Auzances - ☎ 05 55 67 04 99

Horaires d'ouverture
Du Lundi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h30
Le Vendredi : de 09h00 à 12h00
Accueil.ccab23@
http://www.cc-auzances-bellegarde.fr

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi - Mardi – Mercredi –Vendredi 09 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 16 h 30

Jeudi -Samedi 09 h 00 à 12 h 00

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Le bureau de poste réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels » : L'Assurance Maladie, Pôle Emploi….

La commune s'est engagée à raison d'une demi-journée par mois afin d'accueillir d'autres services à la population par le biais du numérique notamment avec la M.S.A. L'inauguration de ce nouveau service aura lieu en fin d'année, dès à présent, nous vous invitons à l'utiliser.

pole-emploi.fr
www.pole-emploi.fr

l'Assurance Maladie
www.ameli.fr

Mairie de Mérinchal

HORAIRES IDENTIQUES BUREAU DE POSTE

- **RECYCLAGE DES VÊTEMENTS**

Le container à habits est désormais au Point Propre du Bourg

Vous pouvez déposer des petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, il est demandé de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse…), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

Pas de recyclage matière possible pour les K-way, les cirés, les chaussures, la petite maroquinerie et les jouets. Ils doivent être en bon état ou facilement réparables.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer vos dons au Relais le plus proche. Pour de grandes quantités, nous passons à domicile.

Les Ateliers d'éveil du Roul'Doudou à Mérinchal Château de la Mothe de 9h30 à 11h30 Septembre à Décembre 2017

SERVICE GRATUIT

Le RAM accueille tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents et/ou d'un adulte référent (assistantes maternelles, grands-parents…). Vous pouvez participer à l'ensemble des animations quelle que soit votre commune d'habitation et sans inscription au préalable.

Septembre	Jeudi 14 : Atelier d'éveil, expression Corporelle avec Hélène Jeudi 28 : Atelier d'éveil, Éveil Corporel avec UFOLEP
Octobre	Jeudi 12 : Atelier d'éveil, Mousse d'automne Jeudi 26 : Atelier d'éveil, Fabrication Citrouille
Novembre	Jeudi 9 : Atelier d'éveil, Éveil Corporel avec UFOLEP Jeudi 23 : Atelier d'éveil, Massage et Relaxation avec Hélène
Décembre	Jeudi 7 : Atelier d'éveil, Jouons avec les playmaïs Jeudi 21 : Atelier d'éveil, En attendant le Père Noël ...

Relais Assistantes Maternelles « Roul'Doudou »
Pôle Enfance, Jeunesse, Famille
10, Avenue de la République 23200 Aubusson
Tel: 05.55.67.55.61, Email: rouldoudou23@orange.fr

INFOS ADMINISTRATIVES DIVERSES

Recensement militaire obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du « parcours de citoyenneté » (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère).Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.** La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Attestation de recensement

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée)/

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.

◆◆◆◆◆◆◆◆

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

La commune de MERINCHAL est concernée par le recensement de la population **du 18 janvier 2018 au 17 Février 2018.**

Deux agents recenseurs, recrutés par la commune se présenteront chez vous et vous proposeront de vous faire recenser sur internet, ou en cas d'impossibilité, sur papier.
Vous pouvez vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr pour plus d'informations.

Les modalités du transfert des Pacs (Pactes civils de solidarité) aux communes précisées par décret

Un décret publié au *Journal officiel* vient préciser les modalités du transfert de l'enregistrement, de la modification et de la dissolution des pactes civils de solidarité (Pacs), actuellement du ressort des tribunaux d'instance, aux officiers d'état civil à compter du 1er novembre 2017, comme prévu par la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle.

Logiquement, le décret modifie les textes réglementaires portant sur le Pacs en remplaçant toutes les références « au greffier du tribunal d'instance » par « l'officier d'état civil de la commune ». Le décret précise également tous les documents que devront fournir les partenaires d'un Pacs à l'officier d'état civil et la façon dont ce dernier devra procéder à l'enregistrement de la convention de Pacs, à sa modification ou à sa dissolution. Le décret précise aussi la façon dont les communes pourront conserver l'ensemble des données relatives au Pacs sous forme dématérialisée dans le cas où elles ont mis en place un traitement automatisé de ces données. Dans le cas contraire, l'enregistrement devra s'effectuer dans un registre dédié.

Le texte indique aussi que les greffes de tribunaux d'instance doivent « *remettre* » à l'officier d'état civil de la commune du lieu du tribunal d'instance, vers la mi-octobre, l'ensemble des pièces concernant les Pacs en cours ou ceux dissous depuis moins de 5 ans. Les communes sièges de tribunaux vont donc devoir gérer ces dossiers de Pacs qui concernent les habitants des communes de tout le ressort du tribunal

Il précise le nouveau rôle de l'officier de l'état civil sur les erreurs ou omissions des actes d'état civil rectifiables par les communes. Cette mesure, souhaitée par de nombreux officiers de l'état civil et simplifiant réellement la vie des citoyens, entre pleinement en vigueur aujourd'hui.

Il vient aussi préciser les dispositions de la loi applicables à compter du 1er novembre 2017 sur la tenue et la gestion de l'état civil par les communes (COMEDEC, sécurisation des conditions d'hébergement des données de l'état civil et conditions de suppression du double du registre) et sur la publicité des actes d'état civil (conditions de délivrance des copies intégrales et des extraits des actes de l'état civil).

IMMATRICULATION DES CARTES GRISES – NOUVELLE PROCÉDURE

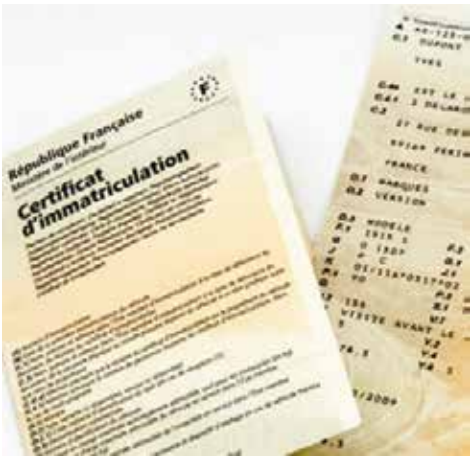

A partir du 6 novembre 2017, la Mairie ne sera plus en mesure de transmettre les certificats d'immatriculation à la Préfecture de la Creuse à GUERET car les guichets de l'ensemble des Préfectures seront fermés. En effet, les demandes devront être dématérialisées.
Il faudra effectuer vos formalités en ligne. Pour cela, il suffira de se connecter sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS Agence Nationale des Titres Sécurisés) « ants.gouv.fr »; toutes les télés procédures administratives y sont regroupées. Il faut disposer d'un scanner ou d'un smartphone permettant de numériser les documents requis. D'immatriculation à votre nom. Pour information, si la démarche concerne un changement de domicile, seule une étiquette avec la nouvelle adresse est adressée au demandeur.
Pour plus d'informations, contacter la mairie.

Les dépôts sauvages, procédures et les sanctions

Qu'est-ce qu'un dépôt de déchets ?

D'après le code de l'environnement, l'abandon intentionnel d'un objet ou produit à un endroit donné constitue un dépôt de déchets. Trois catégories de stockage de déchets sont observables :

- Installations de stockage de déchets conformes à la réglementation des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), recevant des déchets autorisés par l'autorisation préfectorale à laquelle ils se soumettent. Les installations de stockage pour déchets inertes ne sont pas soumises au régime des ICPE.

- Les décharges irrégulières dites « décharges non autorisées » souvent exploitées par les communes pour le dépôt d'ordures ménagères, les encombrants ou les déchets verts. Elles sont maintenant interdites.

- Les dépôts sauvages de déchets abandonnés par des particuliers ou des entreprises.

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Un dépôt sauvage est un dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit en un lieu où il ne devrait pas être.

Quelle autorité est compétente en cas de dépôt sauvage :

Selon l'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L 541-3 du code de l'environnement, le maire détient le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune

Toute personne ou toute association peut dénoncer au maire un dépôt sauvage de déchets et lui demander de mettre en demeure le responsable de les évacuer et de les éliminer conformément à la réglementation sous un délai raisonnable.

ÉPAVES AUTOMOBILES ET STATIONNEMENT ABUSIF

Épaves automobiles (code de l'environnement)

Les épaves et autres abandons sont considérés comme déchets.

Selon L'article L541-2 «Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter lesdits effets».

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation

Le maire a le pouvoir de faire cesser le dépôt d'épaves tant sur le domaine public que sur les propriétés privées. Selon l'article L541-3 du Code de l'environnement, il lui appartient, après une mise en demeure, d'assurer d'office l'élimination desdits déchets aux frais du responsable. Ainsi, même sur les lieux publics ou privés où ne s'applique pas le Code de la route, le maire peut décider de l'élimination des épaves.

Un arrêt du Conseil d'État en date du 28 octobre 1977 énonce que les maires ont le droit d'ordonner la suppression des dépôts sauvages, en ordonnant des travaux sur les propriétés privées, notamment quand ils représentent des inconvénients de voisinage (sécurité, salubrité)

Procédure lors d'un dépôt sauvage sur un terrain privé

Lorsqu'un dépôt sauvage est identifié sur un terrain privé, un constat doit être établit par procès-verbal par le maire ou la gendarmerie. Ce document est également accompagné des preuves tangibles de l'existence du dépôt et est transmis au procureur de la république. Selon l'article 3 de la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets, l'autorité titulaire du pouvoir de police (le maire ou le préfet) peut obliger le propriétaire à nettoyer le dépôt à ses frais.

Si le propriétaire de bonne foi avait averti l'autorité d'un abandon de déchets commis à son insu alors qu'il avait procédé à des mesures préventives (clôtures, plaintes...), la mise en demeure pour un enlèvement des déchets peut être adressée à l'auteur du dépôt s'il a été identifié.

Si le propriétaire a fait preuve de complaisance voire même d'indulgence à l'égard du dépôt sur son terrain par autrui, le Maire peut adresser au propriétaire une mise en demeure pour l'enlèvement des déchets.

Si au terme du délai d'exécution établi par la mise en demeure, rien n'est effectué, l'exécution d'office des travaux peut être ordonnée.

Toutefois, dans le cas où le propriétaire aurait donné en location le terrain sur lequel est identifié un dépôt sauvage, l'enlèvement des déchets peut être mis à la charge du locataire qui s'était engagé à respecter les règles d'hygiène, de salubrité et de sécurité publique. Quelles sont les sanctions encourues pour un dépôt ?

Selon l'article L541-46 du code de l'environnement « Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi. La peine est portée à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée, au sens de l'article 132-71 du code pénal. »

A noter qu'un procès-verbal de biens en l'état d'abandon a été dressé à destination du propriétaire du bâtiment situé à « Létrade Gare » - Procédure en cours.

INFORMATION

PROCHAINEMENT ARRETÉ D'ELAGAGE

Pour conserver l'intégrité de nos chemins ruraux, ménager le revêtement et pour préserver la visibilité et la sécurité sur la voirie communale, le Maire va prendre un arrêté d'élagage allant du **15 décembre 2017 au 1er avril 2018 :**

Article 1 :

Les propriétaires, fermiers, métayers et autres possesseurs de terrains bordant les chemins ruraux ou les voies communales sont invités à les débroussailler (ou faire débroussailler) avant le 1er avril 2018.

Article 2 :

Aux abords des carrefours et dans les virages, les arbres devront être supprimés et les haies coupées à une hauteur ne dépassant pas un mètre.

Article 3 :

Après ces travaux, lesdits propriétaires et fermiers seront tenus de ne laisser aucun branchage dans les fossés ou sur les trottoirs.

Article 4 :

Si les propriétaires ou fermiers ne se sont pas conformés, dans le délai imparti, aux prescriptions visées aux articles ci-dessus, il sera procédé d'office, par la commune et à leurs frais, aux travaux nécessaires, sans préjudice des poursuites encourues.

Planning hebdomadaire des activités 2017-2018

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
18h : **Gym douce** 19h : **Gym tonique** 20h15 : **Zumba** Château de la Mothe	**Entrainement de foot des enfants** **Ateliers** : jeux, belote, petit patrimoine…. 19H15 : **Entrainement de foot masculin** Stade de la Croix de Fer	14h: **Marche** Rdv Cour Château Dernier du mois : **Petite randonnée** 19h-21h : **cours de théâtre** (improvisation) 21h-23h : **cours de théâtre** (texte) Salle des associations	19h15 : **Entrainement de foot féminin et masculin** Stade de la Croix de Fer **Entrainement de pétanque adultes** Boulodrome Alain Rouffet	15h30 : match de **foot féminin** Stade de la Croix de Fer	**10H-11H30 : Entrainement de pétanque enfants** Boulodrome Alain Rouffet 13h15 et / ou 15h : match de **foot masculin** Stade Pierre Ventenat

Associations organisatrices:

Association M'Tonic
Entente Sud Est
Club des Ainés
USSM
Le Théâtre qu'on braille
Amicale de Pétanque

Calendrier des Manifestations

Sur la base des années précédentes et des dates connues au jour de la parution du bulletin

(sous réserve de modifications d'ajout ou report)

Décembre 2017

Samedi 2 décembre	Les Amis du Château de la Mothe	**Les murmures du Cher** Bibliothèque
Samedi 9 décembre	Comité de Jumelage Franco-Allemand	**Marché de Noel** Château de La Mothe
	Comité des Fêtes	**Téléthon** Château de la Mothe
Vendredi 15 décembre **Et samedi 16 décembre**	HELIOS	14h30 18h30 **Le Fabuleux Voyage de la Fée Mélodie** Conte Musical Théâtre Hélios

Janvier 2018

Samedi 27 janvier	Club des Jeunes	**Concours FIFA** Salle des Expos

Février 2018

Samedi 10 février	Association des Parents d'Elèves	**Repas déguisé** Restaurant scolaire
Dimanche 25 février	Club des Ainés	**Concours de Belote** Restaurant scolaire

Mars 2018

Samedi 3 mars	HELIOS	**21h : Joulik** Musique du Monde **Trio** (chant oud violoncelle accordéon) Théâtre Hélios
Dimanche 4 mars	HELIOS	**18h : Jerez Texas** Violoncelle Percussion Guitare Théâtre Hélios
Vendredi 9 mars	HELIOS	**Spectacle** Théâtre Hélios
Samedi 10 mars	Club des Jeunes	**Théâtre** Salle des Expos
Samedi 17 mars	ACCA	**Chasse à courre sur lièvre** **Repas le soir** au restaurant scolaire
Dimanche 25 mars	HELIOS	**Bistrot d'hiver** Flamenco, musique et danse Théâtre Hélios

Avril 2018

Samedi 7 avril	Comité de Jumelage Franco Allemand	**Repas** Restaurant scolaire
Samedi 14 avril	Club des Jeunes	**Bal** Restaurant scolaire
Samedi 21 avril **Dimanche 22 avril**	HELIOS	*21h le samedi, 18h le dimanche* **Bobytch - Clown Bruiteur** Théâtre Hélios
Samedi 21 avril	Comité des Fêtes	**Soirée OKLM** Restaurant scolaire
Samedi 28 avril	HELIOS	**18H : Jeunes du Conservatoire de théâtre de LIMOGES « Quoi de neuf ? Molière !** Extrait de pièces de Molières Théâtre Hélios
	APE	**Loto** Salle des Expos

Mai 2018

Vendredi 4 mai **Samedi 5 mai** **Dimanche 6 mai**	HELIOS	**Marie Prete Pinocchio** **Théâtre Conte** Théâtre HELIOS
Dimanche 6 mai	Club des Aines	**Repas 'Couscous'** Restaurant Scolaire
Samedi 12 mai	Comité des Fêtes	**Bal** Restaurant scolaire
	Amis du Montaurat	**20 ans de l'association** Le Montaurat
Vendredi 25 mai **Samedi 26 mai**	Amis du Château de la Mothe	**Stage d'art floral** Château de la Mothe
Samedi 26 mai **Dimanche 27 mai**	HELIOS	*21h le samedi, 18h le dimanche* **Duo Patris Bretonnet** Contrebasse accordéon Théâtre Hélios
Dimanche 27 mai	Amis du Château de la Mothe	**Floréales** Château de la Mothe

Juin 2018

Samedi 2 Juin	ACCA	**Concours de Pétanque** Stade Pierre Ventenat
Samedi 9 Juin	APE	**Fête des Ecoles** Salle des Expos
Samedi 16 Juin **Dimanche 17 Juin**	Amicale des Pompiers	**Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Creuse**
Samedi 23 Juin	Amis du Montaurat	**Fête de Saint Jean** Le Montaurat
	HELIOS	**Ateliers créatifs** Marlanges

Dimanche 24 Juin	HELIOS	**16h Spectacle de l'atelier enfant** Théâtre HELIOS
Vendredi 29 Juin **Samedi 30 Juin** **Dimanche 1er Juillet**	Comité des Fêtes Et autres associations	**FETE PATRONALE : Bals** vendredi et samedi soir / Samedi 14h : **Concours de Pétanque /** Dimanche 15h : **cavalcade, feu d'artifice**

Juillet 2018

Samedi 7 juillet **Dimanche 8 juillet**	HELIOS	**18h Ateliers créatifs** Théâtre HELIOS
Dimanche 8 juillet	Théâtre qu'on braille	**16h Théâtre** Salle des expos
Samedi 14 juillet	Comité de Jumelage	**30 ans de l'association** Château de la Mothe
Samedi 21 Juillet **Dimanche 22 Juillet**	USSM	**80 ans du Club** Stade Pierre Ventenat
	Société des Sciences	**Exposition** Salle des Expos
Dimanche 22 Juillet	Club des Jeunes	**Vide Grenier** Place Saint Pierre

Août 2018

Samedi 4 août	HELIOS	**Ateliers créatif** Théâtre HELIOS
	Club des Jeunes	**En nocturne à confirmer** **Concours de Pétanque** Stade Pierre Ventenat
Du dimanche 5 aout au dimanche 19 août	Les Amis du Château de la Mothe	**Exposition** Salle des expos

Septembre 2018

Samedi 8 septembre	Comité des Fêtes	**Bal de la Bière** Restaurant scolaire
Samedi 29 septembre	M'Tonic	**40 ans de l'association** Salle des expos / restaurant scolaire

Octobre 2018

Samedi 6 octobre	Les Békanes de Mérinch	**Apéro Concert** Salle des Expos
Dimanche 14 octobre	Club des Ainés	**Repas** Restaurant scolaire
	ACCA	**A confirmer** **Un dimanche à la chasse et repas (sur inscription)**
Dimanche 14 octobre	Club des Ainés	**Loto** Restaurant scolaire
Samedi 20 octobre	Comité des Fêtes	**Repas** Restaurant scolaire
Du dimanche 21 octobre au dimanche 28 octobre	Les Amis du Château de la Mothe	**Concert, conférence, exposition** Salle des expos

Le Club de La Source du Cher

Le club de la Source du Cher se félicite de l'essor amorcé depuis l'an passé, son effectif atteignant 69 adhérents à ce jour.

Quelques modifications ont été apportées au calendrier.
La rencontre mensuelle du 1er mercredi reste, cependant la mise en place de divers ateliers a permis à nos adhérents de se retrouver chaque semaine, selon la disponibilité et l'octroi des salles du Château.
Au programme : Patois, Petit patrimoine, Petite randonnée, Mémoire, Crochet et travaux d'aiguilles.

Ces activités se déroulent en alternance et tout le monde parait satisfait. Pour ceux qui n'adhérent pas à un atelier, les jeux de société et de cartes leur permettent de venir se divertir un après-midi avec nous, accompagné d'un goûter.
Le 1er lundi de chaque mois, un petit groupe rend visite aux résidants des petites unités de vie pour partager un moment de jeux et d'écoute en leur compagnie. Un goûter étant concocté par nos soins.

Notre concours de belote en février a permis de regrouper beaucoup de passionnés.
Une paella en mai (resto-scolaire) et un repas « Tête de veau » en juillet au Pit'Chu ont eu un franc succès.

Le 17 août est organisé une sortie à Saint Denis lès Martel (Lot), belle journée découverte en perspective.

Pour cet automne, un loto et un repas « coq au vin » sont programmés.
Comme à l'accoutumée, les ainés ont apporté leur concours pour la confection de fleurs pour la fête de la Saint Pierre.

Alors, pour tous ceux qui veulent échanger leur savoir et partager un moment de convivialité, le club est prêt à vous accueillir, osez faire le pas !!!

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE MERINCHAL

Cette année encore les pompiers auront été sur tous les fronts, autant en interventions qu'en manifestations.

Tout d'abord, l'amicale a organisé pour pâques une chasse aux œufs pour tous les enfants des pompiers, qui d'ailleurs ont très appréciés.

Ensuite, les pompiers ont accueilli le concours de pétanque départemental des sapeurs-pompiers de la Creuse le samedi 27 mai. Malgré une concurrence rugueuse nos deux équipes locales (équipe1 : Mickaël Coste, Olivier Bretagnon, Thomas Demeneix ; équipe 2 : Jean-Pierre Demeneix, Kevin Vergne, Geoffrey Guilhen) se sont qualifiées pour le Championnat de France 2018 qui aura lieu à Tarbes où ils iront représenter la Creuse. Félicitations à eux.

En juin, le 24 exactement à l'occasion de la journée nationale des Sapeurs-Pompiers, le centre de secours vous a ouvert ses portes. La journée s'est déroulée sous un soleil radieux et dans une ambiance très chaleureuse. Merci à la population présente ce jour-là pour leur soutien.

L'amicale a aussi organisé la course d'orientation des sapeurs-pompiers de la Creuse, le samedi 9 septembre et remercie les participants.

En cours d'année l'amicale a équipé chaque pompier d'un survêtement sponsorisé par deux entreprises locales : les Etablissements Gendraud et la SARL Aymard.

Un jeu de maillots offert par la Scierie Dubot va également être réalisé pour participer aux différentes manifestations sportives.

Un grand merci à eux.

Comme les années précédentes, les pompiers participeront avec un grand plaisir à l'opération petit déjeuner de l'association « Trisomie 21 ».

Pour finir l'amicale des sapeurs-pompiers de Mérinchal tient à remercier la municipalité pour son aide ainsi que toute la population pour son accueil lors de notre passage pour les calendriers.

Le Président.
Thomas TERNAT

LES BEKANES DE MERINCH'

Voilà bientôt quatre années à partager routes sinueuses, deux roues, et bonne humeur.

C'est fort de 36 adhérents que nous continuons notre aventure en Békanes sur les routes de France.

En effet outre les balades à la journée une à deux fois par mois, nous nous sommes aventurés sur les hauteurs de Carcassonne au mois de Mai, et en Haute Loire au mois de Septembre.

Vous nous avez sans doute aperçus lors de la fête patronale en tenue de cow-boy au guidon de nos montures pour suivre notre chef sioux dans une chorée endiablée !!!!!!

Une première cette année, une dizaine d'entre nous sommes partis à Magny Cours pour profiter d'un spectacle de super bike, nous en avons pris pleins les yeux en découvrant l'agilité de ces sportifs.

Notre apéro concert a une nouvelle fois réussi à rassembler les fidèles (et nous les remercions chaleureusement) mais aussi de nombreuses personnes venues découvrir les deux groupes de musiciens présents cette année.

Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui contribuent à notre bon fonctionnement.

La solidarité et la convivialité sont des valeurs primordiales au sein de notre association où tous les passionnés de petites et grosses cylindrées sont les bienvenus !!!!!

Notre assemblée générale aura lieu courant Février 2018.

Renseignements : 06.86.65.32.33

Composition du bureau :

Président : David Vialtaix
Vice-président : Denis Bourriquet
Trésorier : Olivier Therrade
Trésorier- adjoint : Roland Desgranges
Secrétaire : Marina Vialtaix
Secrétaire-adjointe : Marie Laure Brochard
Membres du bureau : Frédéric Perrier, Etienne Mesmin Arlette, Marc Revegnot, Mathieu Vialtaix, Nadine Tauton

M'TONIC Mérinchal

Le nouveau bureau de M'TONIC est le suivant :

Présidente : MONTMANEIX Sylvie

Vice-Présidente : PASSELAIGUE Elisabeth

Secrétaire : GEAIX Geneviève

Secrétaire Adjointe : VERNE Margaux

Trésorière : GILBERT Marie-Paule

Trésorière Adjointe : DESGRANGES Aude

MEMBRES ACTIFS :

BASCOULERGUE Nadège - DEMENEIX Etiennette - GARRET Claudine -- PERRIER Josiane - PRADEUX Catherine - RATINET Peggy - SIMONET Solange - THOMAS Joëlle

La saison 2016-2017 s'est bien terminée avec une fréquentation régulière aux activités. (30 licenciés gym et 18 danseurs).

La saison 2017-2018 s'annonce sous les meilleurs auspices avec une soixantaine de licenciés.

Traditionnellement M'TONIC dépoussière les tapis avec ces deux séances phares (gym douce et gym tonique), le mardi soir.

COURS DE GYM : TOUS LES MARDIS SOIR

1ère séance à 18 H 00 - 2ème séance à 19 H 00

Une nouvelle activité LA ZUMBA s'est invitée à la soirée du Mardi - Séance à 20 H 15 (durée 1 h)

Ces trois cours sont dispensés par des animateurs diplômés et sont destinés à un large public (à partir de 15 ans) au Masculin comme au Féminin !!!!!

Notre association compte environ une soixantaine d'adhérentes.

La Marche : Les bâtons ou pas accompagnent les marcheurs et marcheuses à la découverte des routes et des chemins de la commune tous les jeudis à partir de 14 H (durée 2 H). Rendez-vous au Château de La Mothe.

La Danse : Le gala de danse s'est déroulé le 14 mai en présence d'un public familial et fidèle. Les progrès des danseurs (bébés club, ados et adultes) ont été appréciés et ont permis d'assurer un spectacle de qualité.

D'ailleurs, les ados avaient préparé trois danses country, partagées avec le public lors de la fête patronale : Un beau moment de convivialité : Merci à Léane, Célia, Emma et Gladys.

A notre grand regret, l'activité danse n'a pas été reconduite pour la saison 2017-2018. Merci aux danseurs (enfants et adultes), aux parents et aux bénévoles pour leur implication durant toutes ces années.

Assemblée Générale CODEP EPGV 23 :

Le samedi 07 Octobre 2017, nous avons accueilli les membres du CODEP 23 pour l'Assemblée Générale de la saison 2016/2017. Cette assemblée réunit les dirigeants/adhérents des 22 Clubs de la Creuse.

ET, N'oublions pas nos moments d'échanges et de rencontres avec les autres associations de la commune et hors commune (Téléthon) tout au long de l'année.

ALORS, envie de bouger, de vous défouler, n'hésitez plus…. Rejoignez-nous et partagez des moments de CONVIVIALITE – BONNE HUMEUR ET BONNE ENERGIE…..

Bientôt 40 ans !!!

En septembre2018, la gym soufflera ses 40 bougies !!! Une belle journée en perspective avec des surprises……

A l'année prochaine pour une belle fête……

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MÉRINCHAL

Suite au départ de Nathalie MARQUE à la présidence de l'APE, un nouveau bureau a vu le jour le 12 mai 2017 et se compose comme suit :

Président : Renaud MICHON

Vice-président : Fabien FRADET

Trésorière : Sabrina ROTTURA

Trésorière adjointe : Marie-Laure PINTHON

Secrétaire : Karine BARON

Secrétaire adjoint : Sébastien BROUSSE

La reprise du flambeau s'est faite doucement avec la projection des diaporamas de la classe de mer et de la sortie de l'école maternelle, le vendredi 19 mai 2017 : un moment convivial et attendu de tous !

La soirée costumée n'ayant pas eu lieu en février, nous avons décidé de clôturer l'année scolaire 2016/2017 sur une note ensoleillée avec un repas « Vive les vacances », le samedi 8 juillet 2017 au restaurant scolaire.

En dépit de notre petite expérience en la matière et malgré de nombreuses autres manifestations organisées aux alentours, nous avons reçu et servi pas moins de 75 convives, dans la bonne humeur et le désir de bien faire.
Le bilan de cette soirée nous permet d'obtenir un résultat plutôt encourageant pour la suite.

Manifestations prévues :

Lors de notre première réunion de l'année scolaire 2017/2018, le 28 septembre dernier, il a été décidé de lancer une grande tombola dès la semaine des vacances de Toussaint.

Nous participerons également au Téléthon.

Le repas costumé devrait avoir lieu en février.

Nos participations aux activités des deux écoles :

Subventions voyages scolaires :
- 170 € à l'école maternelle pour la sortie au Labyrinthe géant de Guéret et aux Loups de Chabrières (soit 10 € par enfant) et
- 380 € à l'école primaire pour le voyage de 2 jours au Château de Guédelon (soit 10 € par enfant)

Toute l'équipe de l'APE remercie la municipalité pour son soutien moral et financier et toutes bonnes volontés, déjà investies et celles à venir, pour leur aide précieuse.

A TRES VITE ! L'équipe de l'APE

« LES AMIS DU MONTAURAT »

Après plusieurs années d'exposition aux aléas climatiques, les aménagements du village du Montaurat commençaient à vieillir. Aussi, le vendredi 26 Mai, les Amis du Montaurat ont organisé un chantier participatif. Une dizaine de bénévoles se sont mobilisés pour réaliser des travaux d'entretien du village : nettoyage des croix, rénovation des panneaux indicateurs, restauration des fontaines, nettoyage du four, désherbage de parterres, … Ils ont également dû malheureusement abattre plusieurs arbres morts qui n'ont pas survécu aux sécheresses et aux coups de vent. Malgré la chaleur, tous étaient motivés et, comme l'union fait la force, tous ces travaux ont été rapidement réalisés et en fin de journée, le village avait retrouvé un air de jeunesse. Cette journée fut également l'occasion de partager un moment de convivialité autour du repas de midi offert par l'association à toutes les bonnes volontés du Montaurat.

Notre village était donc très en beauté pour la fête de Saint Jean qui a eu lieu le samedi 17 Juin. Une randonnée « A la recherche des herbes de Saint Jean » a conduit les participants sur les chemins celtiques. Puis, après l'apéritif offert à tous les convives et le repas cuit au feu de bois, la soirée s'est poursuivie en dansant autour du feu de Saint Jean.

Tout au long de l'année, Les Amis du Montaurat participent également, autant que faire se peut, à différentes manifestations organisées par d'autres associations : les Floréales des Amis du Château de la Mothe, les jeux inter associations du Club des Jeunes, la journée « Plumes aux champs » de Viva Lioux, …

Ainsi, les Amis du Montaurat, sans oublier l'entretien de leur village, tiennent à prendre toute leur place dans la vie associative du pays…

… et vous donnent rendez-vous pour leurs 20 ans en 2018 !

****

Contact : O.LABAS au 05-55-67-25-99 ou 06-83-05-11-88

1887

2017

NON à la fermeture de notre classe
PARENTS en COLERE
MERINCHAL
ON N'EST PAS DES MOUTONS

COMITE DE JUMELAGE DE MERINCHAL-OHNINGEN

Depuis presque 30 ans, les hommes et les femmes de notre comité donnent de leur temps pour organiser des rencontres avec nos amis d'Ohningen et des manifestations pour animer notre village. Nous pouvons constater que les forces y sont toujours aussi vives.

L'année 2016 a été marquée par plusieurs événements :

- En Janvier, la passation de commandement au centre de secours de Mérinchal avec la venue d'une délégation importante de pompiers et membres du comité d'Ohningen,
- En Avril, la soirée choucroute qui a attiré comme à son habitude beaucoup de monde,
- Et en Décembre, le marché de Noël qui a vu défiler un nombreux public,
- Sans oublier, les rencontres linguistiques (cours d'allemand) hebdomadaires.

Au travers de nos rencontres et activités, nous nous efforçons toujours de poursuivre notre engagement au service de l'Amitié.

Chacun est invité à rejoindre le comité de jumelage pour partager ces moments exceptionnels et prévoir des initiatives originales en vu de l'organisation du 30 ème anniversaire en 2018.

On peut dès maintenant intégrer le Comité auprès de Marie-Christine CLUZEL « Le Beaudeix » 23420 - MERINCHAL marie-christine.cluzel@wanadoo.fr ou 06 88 34 07 73.

Merci Monsieur le Maire.

Juin 1987, lors de la visite d'une importante délégation d'Öhningen, Guy Boussange, maire de Mérinchal, reçoit de Monsieur Lohner, une sculpture de sa commune et la promesse d'un jumelage.

Et ce sera en août 1988 que Monsieur Lohner et Guy Boussange signeront la charte du jumelage, à Öhningen, en présence de nombreux creusois.
A cette occasion très officielle, Monsieur le Maire de Mérinchal prononçait ces mots :

« Grande est ma joie aujourd'hui, grande est la joie du Conseil Municipal de Mérinchal. Voilà quatre ans déjà, à la demande d'un éventuel jumelage avec l'Allemagne, j'avais acquiescé et proposé Wangen…ignorant que vous aviez fusionné (Öhningen, Wangen et Schienen).
Pourquoi ce choix ? C'est bien simple. Vous n'êtes pas sans ignorer que j'ai eu le plaisir de passer huit ans dans votre région magnifique. Je savais d'ores et déjà en faisant ma proposition que vous êtes tous des gens merveilleux, sympathiques et très ouverts. Je savais aussi que cette région ne pourrait que plaire à mes concitoyens.
Lorsque je pense que des cours d'allemand ont été faits à Mérinchal et que l'âge moyen des écoliers est de 35-40 ans. Que de chemin parcouru !
Que ce jumelage s'inscrive dans la logique des choses et qu'il soit témoin d'un rapprochement des cœurs et des idées pour les Jeunes et les moins jeunes ! Je n'en veux pour témoignage que les deux voyages et séjours Allemagne-France et France-Allemagne dans une ambiance inimaginable.
Vive Öhningen, vive Mérinchal et la joie de vivre pour tous ses habitants » !

Mission accomplie Monsieur le Maire, tous les échanges, toutes les rencontres furent et sont toujours un réel hymne à la joie européen.
Merci Guy pour votre disponibilité, votre écoute active, et votre sens de l'accueil.

De gauche à droite : Monsieur Bardolle, Conseiller Général, Madame Lohner, Monsieur et Madame Boussange, Monsieur Lohner: maire d' Öhningen.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

C'est en présence de notre maire Marie Françoise Ventenat que s'est déroulée notre Assemblée Générale le 21 Mai dernier.

Conformément aux statuts de l'association un tiers du bureau était renouvelable. Les trois membres sortants : Benoit Reberol, Paul Faure et Antoine Roussel ont été réélus. Très impliqué dans la vie associative et papa à nouveau, notre secrétaire Thomas DEMENEIX a présenté sa démission préférant ainsi privilégier sa vie familiale.

L'ensemble des sociétaires par la voix de son président l'a remercié très chaleureusement pour le sérieux de son travail tout au long de ses dix années de secrétariat. Un Demeneix peut en cacher un autre !!c'est son jeune retraité de père et seul candidat qui le remplacera désormais au sein du bureau.

Le Bureau de l'ACCA se compose donc comme suit : Président Benoit Reberol ; Vice-président Fabrice Frondas ; Trésorier Pascal Gorsse ; Secrétaire Jean-Pierre Demeneix ; membres du bureau Elodie Gardon, Christophe Angiolini, Christophe Faucher, Paul Faure et Antoine Roussel.

La saison dernière notre ACCA comptait 86 sociétaires dont deux cartes gratuites jeunes chasseurs et quatre cartes d'étrangers. Pour cette nouvelle saison le chiffre sera en augmentation puisque nous aurons une carte gratuite jeune chasseur, quatre cartes étrangers dont une jeune dame et un jeune en chasse accompagnée en plus.

Grâce à notre bon bilan financier le prix des cartes restera inchangé pour 2017-2018.

Le bilan cynégétique pour la saison passée est très satisfaisant.

Pour le grand gibier, la réalisation complète du plan de chasse chevreuils soit 43 animaux prélevés avec le ratio d'un tiers de mâles, un tiers de femelles et un tiers de jeunes nous permet de stabiliser la population des petits cervidés. Grâce aux 14 sangliers prélevés contre 5 l'an dernier nous avons maitrisé l'augmentation de la population des suidés.

Merci à tous pour le respect des consignes de sécurité et de tir lors de nos battues.

Pour conclure avec le grand gibier, nous avons décidé qu'il n'y aurait pas de pavé de biche dans l'assiette du Père Noël !!

Donc pas de demande d'un bracelet de cerf comme l'ont fait nos voisins.

Pour le petit gibier comme l'an dernier 4 lâchers de 65 faisans et 8 compagnies de perdreaux gris ont été effectués. Pour 2017-2018 les 8 compagnies de perdreaux gris seront reconduites en cage de pré lâché, un grand merci aux 8 sociétaires qui s'occupent du suivi de ces compagnies. Concernant les faisans nous maintenons les 4 lâchers mais ils ne compteront que soixante faisans chacun. La convention canards en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Creuse ne sera pas reconduite pour la saison à venir.

Concernant les nuisibles et notamment les renards et blaireaux, un grand merci à toute l'équipe de déterrage qui ne compte ni son temps ni sa peine et qui excelle dans la pratique de cette chasse peu connue et marginalisée par certains. Associons également à ces remerciements les 17 sociétaires qui participent au tir d'été du renard et ceux qui régulent la population de ragondins sur les plans d'eau privés et communaux.

Petit rappel : les formulaires pour déclaration de dégâts causés par les nuisibles de toutes espèces sont disponibles en mairie.

Difficile de terminer ce copieux bilan 2016-2017 sans parler du concours départemental chevreuils de l'Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants (AFACCC) qui s'est déroulé les 11 et 12 Mars derniers sur notre commune.

Un public nombreux a pu apprécier les qualités de 7 meutes en compétition. C'est l'excellente meute de fauves de Bretagne de François HORICHE de Lépaud qui s'est classée première. La meute de chiens de différentes races de Benoit Reberol et Christophe Faucher a décrochée une très belle deuxième place.

Ces deux meutes représenteront la Creuse au concours Régional qui aura lieu les 2,3 et 4 Mars 2018 à Perignac en Charente. Bravo à nos locaux !!

Enfin le samedi 17 Mars 2018 une chasse à courre au lièvre sera organisée sur notre territoire avec le Rallye des gorges de la Rozeille avec Vivien Moreau comme maître d'équipage.

Amitiés Cynégétiques

Le président

Benoit REBEROL

U.S.S.M.

La saison passée en quelques chiffres :

5 Equipes : 3 masculines, 2 féminines
96 licences :
52 masculines
26 féminines
2 arbitres
1 animateur
15 dirigeants
-2 montées en division supérieure
- 1 finale en Coupe 'Jean Bussière'
- 80 ans d'existence en 2018

EQUIPES MASCULINES

Equipe Fanion (1ère division -> Promotion de Ligue)

Avec 73 points, 16 victoires, 3 matchs nuls et seulement 3 défaites, l'Equipe Fanion fait la course en tête et termine championne de première division.
C'est un simple aller-retour en première division pour les joueurs de Jean-François CHARPENTIER qui regagneront la Promotion de Ligue pour la saison à venir.
Les joueurs dont la majorité de l'effectif a moins de 23 ans ne demandent qu'à progresser ensemble et l'union de l'équipe donne beaucoup d'espoir pour la suite.
C'est Aubin BRETAGNON qui aura en mains l'animation des entraînements de cette jeune équipe très motivée.

Equipe B (2ème division)

Avec 54 points, 10 victoires, 2 matchs nuls et 10 défaites, l'équipe B termine 5ème de sa poule sur 12.
Une belle saison pour l'équipe de Claude BOUSSAGEON finaliste de la Coupe 'Jean Bussière', éliminée, après un match nul 1 partout face à la solide équipe d'AUBUSSON, à l'issue de cette difficile épreuve de tirs aux buts (5 à 3).
Qu'à cela ne tienne, le stade de la finale, SAINT VAURY, s'est cette année encore embrasé, rempli de fervents supporters Verts et Blancs venus en Car soutenir leurs champions.
C'est Jérôme VIGIER qui suivra l'équipe la saison prochaine, aux côtés de Gilles Vernède.

Equipe C (4ème division)

Avec 29 points, 4 victoires, 2 matchs nuls et 9 défaites, l'équipe C de Thierry VALLENET termine quant à elle 7ème sur 11.
Accoutumée à devoir pallier aux absences et blessures des équipes supérieures, la bande de copains de la C n'a manqué ni d'effectif ni de bonne humeur au cours de la saison et compte bien repartir du bon pied pour la saison prochaine.
Laurent BATTLE, épaulé de Jérémie LAPORTE sera le nouveau coach de l'équipe.

EQUIPES FEMININES

Equipe Première (2ème division -> 1ère division)

Les joueuses d'Alexandre MARLEIX regagnent elles aussi la division supérieure.
Avec 43 points ex aequo avec le leader au goal-average SAINT VAURY, 10 victoires, 1 match nul et 1 défaite, le titre de championne leur échappe de peu.
Alexandre MARLEIX aura à cœur d'assurer le maintien au cours de la saison prochaine.

Equipe B (3ème division)

Les joueuses de Thomas TERNAT terminent la saison à la quatrième place sur 8 avec 36 points 7 victoires, 1 match nul et 6 défaites.

C'est Jennifer PENNES, blessée au genou cette saison, qui reprendra les rennes de l'équipe réserve féminine.

Côté arbitres : Emilien NOVAIS et Jean-Yves GAILLARD assurent cette mission.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 23 Juin 2017. Après un bilan sportif, moral et financier très positif, il est passé aux objectifs de la saison prochaine et renouvellement partiel du bureau. Outre la très bonne ambiance qui règne au Club les dirigeants et joueurs se félicitent de l'effectif étoffé à venir, recrues locales tant chez les garçons que chez les filles.

Co présidents : Jean-François ROSSEEL et Yohan PAULAECK
Vices Présidents : Francis ULLIANA et Emilien NOVAIS
Trésorier : Daniel CHEFDEVILLE
Vice-Trésorière : Laure SIMON
Secrétaire : Thomas DEMENEIX
Vice-Secrétaire : Vincent REINE
Membres actifs du conseil d'administration : Jean-Claude VERGNE, Gilles VERNEDE, Claude BOUSSAGEON, Nicolas GORSE, Guy PRADEUX, Lucie ALLOCHON, Vanessa MAGNIER, Vincent CHEFDEVILLE, Eric GORSE, Alain PRADEUX

Chez les garçons comme chez les filles, le foot à MERINCHAL c'est un peu plus que le rendez-vous du sport hebdomadaire, c'est aussi une belle histoire d'amitié, qui parfois traverse les générations, de cohésion et de solidarité et la fierté de porter ensemble haut les couleurs de son cœur.

Petite nouveauté cette saison : à l'initiative de Aubin BRETAGNON et Jérémie LAPORTE la revue phare 'Fous de Foot' créée sous la présidence d'André LAGORSSE, a été remise au goût du jour et est à votre disposition mensuellement au Club House pour retrouver toutes les actualités footballistiques.

Rendez-vous pour fêter 80 ans de foot, de victoires et de fête le 21 Juillet 2018 au Stade Pierre Ventenat et avoir une pensée émue et d'infinie reconnaissance pour tous les artisans (présidents, joueurs et dirigeants…) qui ont œuvré à cet édifice!

USSM, Champion de district, 1ere division de la Creuse.

1966 - 1967

1989 - 1990

2016 - 2017

Les Amis du Château de la Mothe

Voici un petit tour des événements et rendez-vous qui se sont tenus cette année chez les Amis du Château de la Mothe : les séances des Contes de la Mère Inchal pour les plus jeunes, les rencontres à la bibliothèque autour des Murmures du Cher, la 8ème Rencontre d'Art Contemporain du 9 au 16 avril, le stage d'initiation à l'art floral les 19 et 20 mai suivi des Floréales le 28 mai, un concert à l'église dans le cadre de la fête patronale le 2 juillet, l'exposition d'été du 30 juillet au 13 août avec l'artiste-peintre sculpteur Jacky Pécheur.

Et pour terminer l'année, ils vous ont proposé les 25 èmes Automnales de Mérinchal, qui sont le mariage d'une exposition de peintures et sculptures et d'une semaine culturelle avec au programme :

-le samedi 21 octobre au château de la Mothe, un concert du groupe SWAN (trio vocal féminin accompagné à la guitare et la contrebasse) dans le cadre du Festival « Jazz à La Sout »

Soixante personnes ont assisté à ce concert.

- **Pour les plus jeunes, le jeudi 26 octobre au château de laMothe « Initiation au cirque » et le vendredi 27 octobre au théâtre Hélios « Le grenier à Pépé », spectacle cirque et théâtre par la Compagnie K-Bestan avec Céline Arblay, acrobate voltigeuse, chanteuse et musicienne, et Tony Plos, jongleur et porteur.**

Ces 2 journées ont été organisées en partenariat avec l'Accueil de Loisirs « Les Galopins en Marche », quarante et un enfants en ont bénéficié.

-le samedi 28 octobre au château de la Mothe, dans le cadre du centenaire de la 1ère Guerre Mondiale, une quarantaine de personnes s'est déplacée pour assister au 4ème volet de la rétrospective sur la participation des hommes de Mérinchal à la Grande Guerre qui traitait de l'année 1917 et notamment de la tristement célèbre bataille du Chemin des Dames d'après les travaux de Philippe Quignon-Richard.

-Durant la semaine du 22 au 29 octobre, une exposition de peintures et sculptures d'art figuratif avec une artiste-bourbonnaise comme invitée d'honneur, Jocelyne Maingonat-Coulon, était proposée tous les jours et a accueilli 490 visiteurs.

Prochain rendez-vous : Les Murmures du Cher, rencontre avec 2 auteurs, le samedi 2 décembre

à la bibliothèque communale de 14 h 30 à 17 h 30.

Les Amis du Château de la Mothe remercient tous ceux et celles qui font vivre leurs animations. Ils les encouragent aussi à les rejoindre au sein de leur association (Tél. 05 55 67 20 38 ou acm23@laposte.net).

COMITE DES FÊTES

Encore une fois cette année le Comité de Loisirs a œuvré avec dynamisme pour organiser ses diverses manifestations.

Cette année a débuté par notre **concours de belote** le samedi 12 novembre 2016 qui a réuni 28 équipes dans la bonne humeur.

Pour le **Téléthon**, contrairement à l'année passée, nous avons pu relancer une dynamique communale et ainsi organiser une belle journée grâce à une mobilisation de toutes les associations. Nous avons donc pu innover avec une vente de soupes, pour laquelle les autres associations ont pu participer en fournissant les légumes et en aidant à leur confection. Durant la journée, les nombreux participants ont pu venir se réchauffer sur la place du Marché où étaient proposées diverses activités dont le célèbre lâcher de ballon avec les enfants ou encore des matches amicaux de pétanque. Ils ont aussi pu profiter de la buvette qui proposait boissons chaudes, soupes et viennoiseries cuites le matin dans le four du Montaurat. Les personnes présentes ont aussi pu assister à une manœuvre effectuée par les pompiers et découvrir un stand de la Sécurité Routière. Les plus courageux ont pu se rendre à la Mazière-aux-Bonshommes afin de participer à la randonnée organisée par M'Tonic. Pour clôturer cette journée de solidarité, la MJC de Chard proposait son traditionnel repas.

Le Comité a encore tenté une innovation afin de divertir au mieux ses habitués. C'est ainsi que nous avons pu proposer la **Soirée OKLM** (Au calme) le 18 mars 2017, où petits et grands ont pu s'amuser autour de jeux de société, chorégraphies sur la Wii, concours de foot sur Playstation, ping-pong, baby-foot. Les visiteurs pouvaient se restaurer sur place. Cette manifestation, qui a réuni quelque 80 personnes, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, sera reconduite l'année prochaine.

Cette année notre **repas** annuel s'est déroulé le 29 avril 2017. Il a permis à la petite centaine d'inscrits de découvrir la ville de Lyon, sa gastronomie et ses coutumes.

Encore une fois cette année, le Comité a proposé son stand de crêpes et sandwichs pendant les **floréales** qui ont eu lieu le dimanche 28 mai 2017.

Arrivant les doux mois de printemps, le Comité s'est attelé à la confection des chars en vue de la **fête patronale**. Cette année, de nombreuses innovations étaient au programme de cette fête basée sur le thème du « Western ».

Ce week-end festif a débuté le vendredi soir par un concert co-organisé par le Comité et la nouvelle association d'Hélios. Le groupe de musique traditionnelle Keltas a fait danser plus de 200 personnes présentes dans la cour du château. Pour que les spectateurs profitent au maximum, le Comité a proposé buvette et restauration rapide. Cette première soirée de fête s'est poursuivie par un bal organisé par le Club des Jeunes.

Le samedi après-midi, les boulistes ont pu s'affronter dans la convivialité lors du concours de pétanque en doublette organisé par l'Amicale.

Afin d'apporter de la nouveauté à notre fête, le Comité a mis en place un repas sous chapiteau dans la cour du château. Cette soirée s'est idéalement bien passée grâce à une merveilleuse entraide entre toutes les associations de Mérinchal qui ont chacune œuvré pour le bon déroulement de ce repas. Nous tenons ainsi à remercier vivement l'ensemble des bénévoles qui ont su, dès le samedi après-midi donner de leur temps pour nous aider à confectionner les repas. A l'image de sa préparation le repas s'est déroulé dans une ambiance festive et chaleureuse. Il sera donc maintenu pour les prochaines fêtes patronales avec une aussi belle entraide nous l'espérons.

La soirée s'est ensuite prolongée par un second bal organisé par le Club des Jeunes.
Le dimanche après-midi, les personnes présentes sur la place ont pu attendre le défilé de chars en profitant des danses traditionnelles portugaises proposées par le groupe folklorique « L'étoile du Nord » ainsi que du spectacle de danse proposé par M'tonic. Les Békanes de Mérinch' ont ouvert la marche avec leur chorégraphie endiablée au son des klaxons. La Fanfare Bonnat-Dunoise a rythmé la cavalcade des chars fleuris du Comité. Le Club des jeunes a pris part au défilé avec entrain.
Cette année, le Comité a présenté 7 chars fleuris sur le thème du « Western ». Cactus, tipis, Lucky Luke et autres habitants du Far West vêtus de belles fleurs en crépons ont paradé dans les rues de Mérinchal. Malgré le temps peu clément, musique, confettis et sourires d'enfants ont illuminé cet après-midi au Far West. Comme chaque année, le club de la Source du Cher nous apporte une grande aide en confectionnant les fleurs nécessaires aux chars fleuris, nous les en remercions.

Ce dimanche au temps des cow-boys s'est prolongé à l'église avec le concert « La nostalgie de l'Ouest » organisé par les Amis du Château de la Mothe. A la sortie de ce concert, un spectacle animé par un jongleur de feu attendait les spectateurs. Ce magnifique week-end festif s'est clôturé avec la traditionnelle retraite aux flambeaux qui a mené la foule jusqu'à l'étang du bourg où elle a pu admirer un superbe feu d'artifice.

Le Comité de Loisirs remercie encore une fois l'ensemble des associations de Mérinchal ainsi que la Mairie pour l'aide au bon déroulement de cette fête patronale.

Pour clôturer notre année, le Comité a organisé son traditionnel **bal de la bière** animé par la discomobile Powerlight23 le 16 septembre 2017. Les nombreux cocktails de bières blondes, blanches et fruitées ont désaltéré les quelques centaines de personnes présentes. Ce bal placé sous le signe de la bonne humeur s'est bien déroulé, sans débordement.

Le Comité recrute ! Si vous voulez faire vivre votre commune grâce à de nombreuses manifestations, n'hésitez plus !

Comité des fêtes Mérinchal Tél : 06-23-67-00-23 Mail : cdfmerinchal23@gmail.com

cdfmerinchal

Composition du bureau
Alexandre LABAS (Président), Corinne ROUSSEL (Vice-Présidente), Florie LABAS (Trésorière), Aurélien CHASSAGNE (Trésorier adjoint), Nadège RAILLARD (Secrétaire), Emilie CHASSAGNE (Secrétaire adjointe).
Membres actifs Marie CHASSAGNE, Jacques CHASSAGNE, Françoise CHASSAGNE, Baptiste CHASSAGNE, Jérôme MONTEL, Laetitia PAILLER, Annick WESTRELIN, Emilie AYMARD, Guy DUBREUIL, Pauline LABAS, Clovis CORDE, Sophie MOULETTE, Pascal GORSSE, Amandine RAILLARD, Patricia FRADET, Alicia FRADET

TERRE EN FÊTE 2017

affluence record et félicitations unanimes pour les jeunes agriculteurs

Voilà plus d'un an déjà que les jeunes agriculteurs du canton Auzances – Bellegarde – Mérinchal ont accepté de relever le défi de succéder à Terre en fête 2016, première finale de la région Nouvelle Aquitaine. Défi réussi avec brio puisque l'événement qui n'était que départemental, a réuni autant de monde que celui de la grande région. En effet, le 19 et 20 août dernier, les jeunes agriculteurs ont accueilli la 64e édition de la finale départementale de labour sur la commune, au lieu-dit Sertillanges chez la famille Alleyrat que nous remercions chaleureusement pour avoir accepté de nous accueillir ainsi que pour leur dévouement tout au long de l'organisation de cet événement.

Le samedi était placé sous le signe de la finale cantonale de labour. Pour accompagner cette épreuve, un inter village a été organisé entre quatre équipes : deux de Mérinchal, une de Dontreix et une des JA. Entre bêchage, plongeon dans la piscine, équilibre, roulé de bottes et joutes musclées, les principaux gagnants de cette compétition ont été le rire et la convivialité. Le concours de labour a vu, quant à lui, la victoire de Monsieur Gourichon dans la catégorie en planche et de Monsieur Poumerol dans la catégorie à plat. Quatre cent cinquante convives se sont réunis autour d'un repas pour terminer cette folle journée, et le bal malgré une température frisquette, a entraîné les plus courageux jusqu'au lendemain matin, jour de la grande finale départementale. Ce sont ce jour-là vingt-deux concurrents venus de tout le département qui se sont affrontés pour obtenir le ticket pour la finale régionale. Cyril Brigonet et Ludovic Prudhomme ont obtenu leur place pour la régionale de labour. On peut noter que Monsieur Brigonet ne s'est pas arrêté là et a fini sur le podium du concours national, preuve une fois de plus de l'excellence des creusois dans ce domaine. Sur ces deux jours de nombreuses animations étaient organisées : baptême de l'air en hélicoptère, laser game, X-jump (saut de 7 mètres), taureau mécanique, marché de produits régionaux.

Nous pouvons également saluer et remercier les pompiers de Mérinchal qui ont réalisé une manœuvre de désincarcération de victime d'accident de la route qui a attiré plus de quatre cents spectateurs. Une cinquantaine de structures avaient répondu présentes pour animer le village exposants. On y retrouvait différentes organisations: organismes professionnels agricoles, concessionnaire de matériel agricole et divers autres organismes.
Huit cent cinquante personnes sont venues déguster le dimanche midi le repas burger JA composé exclusivement de produits locaux et confectionné pour l'occasion par les bénévoles. Ce sont en tout plus de 5000 spectateurs tous profils confondus et venant de plusieurs départements qui se sont déplacés sur les deux jours pour assister à Terre en fête ; un résultat exceptionnel qui vient récompenser le travail de la vingtaine de jeunes agriculteurs organisateurs de l'événement rassemblés autour de leur président Michael Magnier mais également, et nous souhaitons leur adresser à tous un grand merci:

- des cent vingt bénévoles qui nous ont apporté leur aide, et tout particulièrement Guy Dubreuil et Denis Bussière nos chef cuistot,

- de la municipalité de Mérinchal et de Madame Ventenat pour son soutien, ainsi que la communauté de commune et les communes avoisinantes,

- de l'entreprise Mathieu Corde pour la remise en état du site,

- des associations qui n'ont pas hésité à nous suivre dans ce projet.

Cet événement a permis, s'il était encore besoin de le démontrer à tous (anonymes comme élus et préfecture) que Mérinchal n'est pas loin de tout mais bien au contraire est un trait d'union entre la Creuse et le Puy-de-Dôme, entre les régions, entre l'océan et les Alpes, tout comme la capacité des jeunes et de l'ensemble des agriculteurs de notre secteur à faire vivre le territoire tant par leur travail que par leurs facultés à mobiliser et fédérer.

Sébastien Brousse

19 & 20 Aout 2017
Terre en fête

Association Hélios

Le 3 juin 2017, le Théâtre Hélios a officiellement ouvert ses portes sur notre commune, dans le hameau de Marlanges, avec le concert des frères Bouclier. Quelques mois plus tard, fin septembre, ce petit théâtre rural compte déjà sept représentations et plus de 1400 spectateurs à son actif.

Le grenier à pépé par la compagnie K-Bestan au Théâtre Hélios lors de la soirée d'inauguration le 23 juin 2017

La salle de spectacle a accueilli du théâtre, des concerts de musiques acoustiques (classique, traditionnelle, musiques du monde), des arts du cirque et des projections de films dans le cadre du ciné-club. Avec ses 120 places, la salle a été comble chaque soir de spectacle depuis son ouverture. Le public, essentiellement local, a répondu présent tout comme les écoles et les centres de loisirs, ce qui permet d'envisager à l'avenir plusieurs représentations par spectacle, dans la mesure où les spectateurs réservent longtemps à l'avance.

Dès le départ, le Théâtre Hélios a reçu le soutien des collectivités publiques (L'Europe, la DRAC, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Creuse, la commune de Mérinchal), des entreprises privées locales (Vitanutrition, le restaurant Les Soleils, Structure Bois, Ets Dalaudière Frankein, la Scierie des Combrailles, le Crédit Agricole Centre France, Thélem Crocq, Ets Raynoird, Ets Dalaubeix, Ets Mazet Malsoute) ainsi que de nombreux adhérents et bénévoles. L'association leur est extrêmement reconnaissante.

L'association Hélios a pour vocation de promouvoir la beauté à travers l'organisation de manifestations culturelles. Elle souhaite soutenir des initiatives qui touchent le cœur, des spectacles qui mettent en lumière la qualité humaine de ceux qui s'y donnent plutôt que la recherche de performances techniques. L'association se donne également pour mission de soutenir les jeunes artistes. Un effort particulier est apporté pour créer des rencontres entre les artistes et la population locale : repas en compagnie des artistes, stages, ateliers, animations en milieu scolaire, résidences.

L'association Hélios propose aussi des ateliers à destination des jeunes. Deux stages de cinq jours intitulés « Capter la lumière » ont été organisés cet été avec les ALSH de Mérinchal et de Pontaumur. Deux présentations ont permis de partager sur la scène du théâtre les fruits des ateliers : Poésie, Théâtre et Photographie.

Devant l'enthousiasme général des participants et du public, l'association a décidé d'organiser des ateliers créatifs hebdomadaires tout au long de l'année scolaire, en partenariat avec l'association Les Ateliers de la Plume. A partir des écrits des jeunes (de 7 à 14 ans), un spectacle sera créé et donnera lieu à plusieurs représentations au Théâtre pendant l'été.

Ateliers créatifs tous les samedis (15 h-16 h 30)
Renseignements et inscriptions : 06 73 82 36 58

Présentation des travaux de la semaine de stage « Capter la lumière » au théâtre Hélios avec l'ALSH de Mérinchal

Prochains spectacles :
Le fabuleux voyage de la fée Mélodie (conte musical) Samedi 16 décembre 2017 à 18h30
Joulik (musique du monde) Samedi 3 mars 2018
Urban et Orbitch (clown) Samedi 21 avril et dimanche 22 avril 2018
Mon Pinocchio, par et avec Marie Prete (conte) Vendredi 4 et samedi 5 mai 2018

Réservations et renseignements : 05 55 66 10 78 ou sur www.theatrehelios.fr

FEDERATION NATIONALE DES

ANCIENS COMBATTANTS

ALGERIE - MAROC - TUNISIE

AMICALE DE MERINCHAL

Le nombre d'anciens Combattants diminue chaque année, nous ne sommes plus que douze.

Deux des nôtres nous ont quittés Roger GIGOT le 11 Novembre 2016 et Jean-Marie DELGADO le 24 Mai 2017. En mon nom personnel et en celui des anciens Combattants, je renouvelle nos très sincères condoléances à leurs familles.

_____ooOoo_____

Notre assemblée Générale a eu lieu le 25 Septembre 2016

A Noter la présence de Madame le MAIRE, que nous remercions d'avoir bien voulu y participer . Nos remerciements également pour la subvention annuelle, et pour le vin d'honneur offert après chaque cérémonie.

--------ooOoo---------

Représentations : Comme toutes les années, nous assistons aux commémorations ci - après

MERINCHAL	le 11 Novembre 2015	MANEROL	le 05 Juin 2016
	le 19 Mars 2016	ROUSSINES	le 31 Juillet 2016
	le 8 Mai 2016		
	le 18 juin 2016		

Nous n'avons pu prendre part à l' Assemblée Générale Départementale qui a eu lieu à BOUSSAC , le 02 /10/ 2016, ainsi qu'à la réception à GUERET le 19/01/2017 offerte pour les voeux.
Remerciements sincères à la Municipalité ,les Sapeurs Pompiers , les Enfants , Toutes celles et ceux qui ont honorés de leur présence les différentes cérémonies au monument de la Commune.

Le Président

Joseph CLUZEL

SUR LES SENTIERS DE L'ART

Marlanges. 23420-MÉRINCHAL
Président: Jean-Marie DURET
Trésorière Régine THOMAS
Secrétaire: Marie-France VÉDRINE
06.09.45.59.06

peinture sur porcelaine

modelage

peinture

Ateliers de modelage adultes, enfants, familles.
Individuel ou en groupe

Animation d'ateliers d'art dans le cadre des TAP.

Atelier "François Pompon" en lien avec l'association "Trisomie 21 Creuse"
- Techniques artistiques
- Création
- Communication
- Culture artistique

Jardins-palettes aux Floréales

Rencontres artistiques

EXPOSITIONS 2017

MÉRINCHAL : expositions des Amis du Château de la Motte
AUBUSSON : Galerie Am Carta
Galerie Des Marches
Bourse du travail
ST GEORGES NIGREMONT : les soans de jeanton le maçon creusois.
ÖHNINGEN Hôtel de ville (Allemagne)
PONTIGNY (89) : abbaye
LIMOGES : galerie V. Pécaud
GUÉRET : Hôtel de ville

AMICALE PÉTANQUE DE LA SOURCE DU CHER

LE CHAMPIONNAT HIVERNAL

Cette année 2017, quatre équipes défendent les couleurs de notre club en championnat hivernal senior.

1 équipe en 1ère division, actuellement 2ème de sa poule.
1 " " 2ème " " 4ème " " "
1 " " 4ème " " 7ème " " "
1 " vétérans 5ème à la mi- saison en première division.
Il y a 3 divisions vétérans en Creuse.

CONCOURS DE LA FÊTE

66 doublettes en 2016, 86 cette année 2017, le concours de la fête attire de plus en plus de joueurs chevronnés ou débutants.
Si, dans les années à venir la participation augmente, nous manquerons de place pour loger tout le monde...

ÉCOLE DE PÉTANQUE ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Un effectif en hausse depuis les activités périscolaires.

Les activités périscolaires pétanque ont suscité quelques vocations parmi les jeunes élèves puisque désormais ce sont 22 jeunes de 7 à 17 ans qui s'ajoutent à nos 40 seniors et vétérans, pour un effectif total de 62 licenciés.

Nos jeunes élèves participent toujours assidûment aux divers concours et championnats qui leurs sont proposés.

Brive, Limoges, Saint Vaury, Couzeix, Bonnat, Clermont Ferrand, Montluçon etc., les équipes engagées ont toujours porté haut, les couleurs de notre petit club.

Ici, aux Masters de Clermont Ferrand, 3 triplettes de Mérinchal ont défendu nos couleurs.

Je félicite nos petits joueurs pour leurs tenues irréprochables lors des différentes compétitions.

Une petite photo souvenir en compagnie de Dylan Rocher
multiple champion du Monde d'Europe et de France.

Je tiens à remercier les parents de nos petits boulistes qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour accompagner leurs enfants aux divers concours et championnats.

Merci aussi à tous les initiateurs, qui malgré leurs occupations, sont toujours disponibles pour suivre les enfants dans leurs différents déplacements.

Rappelons que les licences jeunes sont gratuites et que tous les repas pris à l'extérieur sont financés par le club de Mérinchal.

CLUB DES JEUNES

Fier d'être l'une des associations de jeunes les plus importantes du Sud-Est creusois, et ravi de voir chaque année de nouveaux membres intégrés ses rangs, le Club des Jeunes de Mérinchal a proposé cette année les manifestations suivantes :

Noël du Club des Jeunes : Pour commencer l'année de la meilleure façon possible, les membres de l'association se sont de nouveaux réunis autour d'un repas au Château de la Mothe.

Concours de Belote : Le nombre de participants s'amenuisant comme peau de chagrin, l'édition 2017 sera le dernier opus de cette manifestation qui semble avoir fait son temps. Tout s'est cependant bien passé pour les quelques participants qui sont repartis avec une double ration de lots !

Soirée Théâtre : C'est dans la joie et la bonne humeur, ainsi que devant une salle comble, que la troupe du Théâtre qu'on Braille a donné sa représentation le 11 mars dernier. Naturellement l'an prochain : on prend les mêmes et on recommence !

Rendez-vous le Samedi 10 mars 2018

Bal de Pâques : Le froid et les nombreux bals alentour n'ont pas permis au Club des Jeunes de réitérer le succès de l'année dernière. Si financièrement on ne peut pas parler de réussite pour cette année l'ambiance, elle, était plutôt bonne.
Rendez-vous donc le Samedi 14 avril 2018 !!!

Fête Patronale : C'est dans le froid et sous la pluie que le Club des Jeunes a assuré les bals de la fête patronale, les membres de l'association se sont relayés dans la bonne humeur pour tenir le Saloon installé pour l'occasion au Château de la Mothe. Le dimanche c'est avec enthousiasme que nous nous sommes joints aux autres associations pour le traditionnel défilé !

Barbecue du Club des Jeunes : Le 13 juillet au soir, les membres une quarantaine de membres s'est réuni autour d'un barbecue avant de grimper dans un car direction "la fête de l'Etang Neuf" pour poursuivre la soirée!

Vide-Grenier : C'est avec 24 exposants et un temps mitigé que le Club des Jeunes a tenu son vide-grenier le 23 juillet dernier. Les jeux inter-associations ont eu lieu une nouvelle fois.

Concours de Pétanque: Avec seulement 18 équipes au rendez-vous le 5 août dernier contre 42 l'an passé, il semble que cette manifestation ait également fait son temps...

Terre en Fête : C'est avec plaisir que le Club des Jeunes a répondu présent à l'invitation lancée par les Jeunes Agriculteurs de la Creuse le 19 août dernier en composant 2 équipes pour leur interbourg.

En Automne 2018, le Club des Jeunes fêtera ses 20 ans !
Nous souhaiterions donc réunir autour d'un repas tous les membres que cette association a pu compter depuis sa création. Nous invitons donc toutes les personnes concernées à nous joindre par mail à l'adresse suivante : cdjmerinchal@gmail.com

Tour de la Creuse
17 Juillet 2017

Les hommes de Mérinchal pendant la Grande guerre (suite) :

En 1917, enfin du nouveau du côté des agriculteurs mobilisés ?

Depuis le début du conflit, inexorablement, chaque année, la commune voit partir un nouveau contingent d'hommes valides. Et les hommes qui reviennent sont souvent ce que l'on nomme alors des « éclopés ». Aux Fougères, **Xavier RENARD** est revenu trépané, **Sylvain AYMARD** énucléé, et son frère **Julien** handicapé d'une main (comme **Eugène BARRIER**, de La Saudade, **Michel MARTIN**, du Montmerle, **Alexandre THELIOL**, de Villelume, ou **Amédée TIXIER**, de Pruny, réformé pour atrophie de l'avant-bras gauche suite à une blessure par balle) ; au Mondayraud, **Siméon GORSSE** a été blessé à la tête (par éclat d'obus) ; au Pouyal, **Lucien GOUYON** présente des plaies multiples au nez et à la face; au Montalon, **Joseph DUPOUX** est rentré amputé des orteils du pied gauche, et **Paul DUGAT**, handicapé au genou ; à Marlanges, **Pierre CHEVALIER** a eu l'avant-pied droit traversé par éclat d'obus ; à Seauves, **Marcel THOMAS**, est amputé à la cuisse gauche… Les moins affectés sont néanmoins atteints de troubles divers, pulmonaires, cardiaques, rénaux, sciatiques, épileptiques… Pas de quoi beaucoup prêter main forte aux travaux de la ferme…

Jusqu'ici, en dehors des rares permissions, les agriculteurs mobilisés classés service armé ne se voyaient accorder des sursis, toujours provisoires, que dans des cas très spécifiques : seuls les entrepreneurs de battages (ou engreneurs) **Philippe DEVESSIER,** du Montbabut, **Michel DUBOT**, de Mercin, et **Jean LAPORTE**, de Chaupeyre, avaient pu être chaque année placés en sursis d'appel d'août à fin octobre.

En 1917, le recours aux femmes, aux équipes de travailleurs prisonniers, ou aux permissions et sursis temporaires ne suffisant plus, un nouveau dispositif vise à « maintenir, voire augmenter la production du sol national », et la situation évolue un peu.

- Le 12 janvier 1917, une circulaire du Ministère de la Guerre met à disposition comme main d'œuvre agricole les propriétaires exploitants, fermiers et métayers mobilisés des classes 1888 et 1889 (nés en 1868 ou 1869). A l'appui d'un certificat signé du maire de la commune, ils sont renvoyés dans leur exploitation, tout en restant mobilisés (ils gardent une affectation dans un dépôt) et placés sous contrôle militaire. Surveillés par des inspecteurs cantonaux, ils doivent théoriquement un temps de travail hebdomadaire à la patrie, et peuvent être sanctionnés s'ils enfreignent les règles.

  - Six hommes de Mérinchal bénéficient de cette première mesure :

    - Classe 1888 : **Jean BELLOT,** du Geoffreix, et **Martin BRESSON**, du Mazaud, détachés le jour même de leur mobilisation ;
    - Classe 1889 : **Jean CHAZOT**, de La Vernède ; **Baptiste DARGNAT**, de Versavaud ; **Jules FAURE**, de Lazereix ; **Marien GORSSE**, de Létrade.

- Le 6 mai, une nouvelle décision étend cette possibilité aux soldats du service auxiliaire des classes 1895 et antérieures, qui exercent aussi les professions de maréchal-ferrant, forgeron, réparateur de machine agricole, bourrelier, sellier, charron.

  - A Mérinchal, les bénéficiaires appartiennent surtout au service auxiliaire :

- Classe 1891 **:** sont détachés à l'agriculture le 22 mai **David MALLAURE** (propriétaire au bourg) et **Jean-Baptiste TRAPON** (aubergiste à La Gare), tous deux précédemment détachés à la Poudrerie de BERGERAC. *TRAPON, rappelé au dépôt le 20 décembre, reviendra à Mérinchal en janvier 1918, cette fois comme marchand de bois*.
- Classe 1892 : le 1er juin, **Baptiste CHADAYRON**, cultivateur à Truffy ; le 13 juillet, **Félix SERRE,** maçon au Guet, détaché comme ouvrier agricole en Creuse (peut-être à Mérinchal :

il avait vécu à Beaupeyre, et son frère était marié à Marie MAURICE, propriétaire au Cher) ; le 3 août, **Jean BEGON** (ferblantier au bourg), comme ouvrier agricole ;

- Classe 1893 : le 26 mai, **Eugène CHASSAGNE**, maçon à PARIS, est mis en route pour Mérinchal comme agriculteur au bourg ; le 25 juin, **Gilbert GOUYON**, menuisier au Pouyal, est détaché comme ouvrier agricole ; le 8 juillet, **Jean-Marie GOUZE,** plâtrier à CHATELGUYON et propriétaire au bourg, est détaché agricole ; le 24 septembre, **Auguste CHARRIERE**, entrepreneur de maçonnerie à VANVES, est détaché comme propriétaire exploitant au bourg ;
- Classe 1894 : sont détachés le 7 juin, **Jean-Marie PARRY**, maçon originaire de Marlanges ; le 15 juin**, Jules REUGE**, aubergiste et négociant à Létrade-Gare, et propriétaire au Bombartier, détaché aux travaux agricoles à ST-AVIT (après avoir été détaché le 3 mai à la maison Favier, à Létrade).
- Classe 1895 : le 29 mai, **Alexandre BAJON**, cultivateur à Grammaze ; le 27 juin, **Pierre RIBES**, cultivateur au Montmerle (détaché depuis mars au titre de la scierie Roche, aux Goutelles, à CONDAT-EN-COMBRAILLE).

  - Un seul homme du service armé : **Michel DUBOT** (classe 1895), de Mercin, détaché le 28 novembre à la Maison LAPORTE, de La CELLE (famille LAPORTE de Chaupeyre et Mercin).

- Le 27 juillet, la mesure est étendue aux soldats des classes 1890 et 1891 classés service armé, permettant encore quelques retours au foyer :

  - Classe 1890 : le 10 juillet, **Jean GIRODIAS**, du Condaufeix ; le 22, **Joseph RIVALIER** cultivateur à Bargignat, et propriétaire d'un domaine à L'Hérault ; le 23, **Xavier TIXIER**, du Condaufeix ; le 25 juillet, **Félix RIVALIER**, cultivateur au Vieux-Voisin ; le 27 juillet, **Jean-Baptiste MONGLON**, maçon à Paris, dont la mère exploitait une petite propriété au Beaudeix ; le 7 août, **Joseph MATIVET**, du Lac (détaché depuis novembre 1916 chez Favier, marchand de bois à Létrade) ;
  - Classe 1891 : le 6 septembre, **Louis COUTURIER** (1891), dit « Birette », du Lac ; le 11 septembre, **Jean GEORGEON**, propriétaire exploitant à Serre ; le 14 septembre, **Jean CHEVALIER**, de La Peyrouze ; le 28 septembre, **Jean BOYER**, du Mondayraud.

- Enfin, le 18 novembre, une nouvelle circulaire ministérielle étend le dispositif des détachements agricoles aux hommes de la classe 1896 classé service auxiliaire (ou service armé et pères de 5 enfants ou veufs pères de 4 enfants).

Ces mesures ont sans aucun doute amélioré le quotidien dans un certain nombre de fermes de la commune, mais la situation est très inégale selon les villages et les familles :

En de rares endroits, elle est « proche de la normale » : à Versavaud, avec le retour de Baptiste DARGNAT, plus d'absent ; de même à Serre (qui compte néanmoins un mort, Louis MANDON) ; au Fary et à Sagne-Jurade, le seul mobilisé est au foyer (Clément MEGE**,** en sursis aux mines métalliques de GIAT ; et Marius PARRY, détaché à la scierie Favier). Au Montbabut, comme on l'a vu, Philippe DEVESSIER, le seul mobilisé, est détaché chaque année pour les moissons. A Lazereix et à La Vergnolle, on ne dénombre qu'un mobilisé.

Dans plusieurs villages (La Bessède, Le Condaufeix, Le Geoffreix, Le Lac, Marlanges, Le Mondayraud, Le Montalon, La Peyrouze, Le Pouyal, La Roche, La Valette), le nombre de restants est supérieur à celui des absents.

Ailleurs (Le Cher, Létrade-village, Le Mazaud, Mercin, Le Miépeix, Le Montaurat, Le Montmerle, La Saudade, La Vernède, Le Vieux-Voisin, Villelume), il manque encore la moitié des hommes environ (et certains manqueront toujours, comme à Mercin, qui compte déjà 4 morts, ou au Montmerle qui en totalise 5).

A Grammaze, au Malcheptel et au Vieux-Voisin, il manque toujours 7 hommes valides, 9 au Jobert, 12 au Jouhanneix…

Enfin, certains villages restent privés d'hommes dans la force de l'âge : on n'y trouve encore que des hommes âgés et des mineurs : ainsi à Chaupeyre, à Marnière, à Bordessoule, au Jobert, au Malcheptel, à Truffy, au Jouhanneix. A Seauves, le seul homme valide, Jean THOMAS, a 55 ans. Même situation à Biarneix, à Sertillanges, au Parjadis, à Barthoueix ou à Panéry. A Fontavide, il reste 2 vieillards (66 et 71 ans). Dans de nombreuses maisons, il ne reste que le vieux père, ainsi au Miépeix, où les trois fils LAURENSON sont mobilisés. Pis aux Ruillers où le seul homme, Paul FAUCHER, 19 ans, est incorporé en mai.

Ainsi, les mesures prises en 1917 pour « maintenir, voire augmenter la production du sol national » ont-elles très certainement apporté un répit appréciable aux familles bénéficiaires, mais le retour d'une trentaine d'hommes n'a pas fondamentalement changé les souffrances de la majorité de la population communale. Une hirondelle ne fait pas le printemps, comme on dit chez nous… En 1917, l'heure est bien toujours au sacrifice.

Philippe QUIGNON-RICHARD.

Notae :

- Si vous êtes intéressé(e)s par cette rétrospective sur la guerre vécue par les Mérinchauds, ne manquez pas le prochain rendez-vous annuel, qui sera essentiellement consacré au Chemin des Dames -le samedi 28 octobre à 20 h 30 au château de la Mothe.

- Vous pouvez toujours m'apporter vos contributions pour alimenter mon ouvrage prévu pour fin 2018. Tout document, même insignifiant en apparence, est le bienvenu (photos, lettres, cartes postales, livrets militaires, production artisanale des tranchées, anecdote orale**…). Contacter Geneviève GEAIX qui me transmettra.** Une soixantaine de familles m'ont déjà fourni une belle matière. N'hésitez pas à les rejoindre pour que le témoignage final soit le plus riche possible ! Je vous en remercie.

Les enfants de Mérinchal Morts pour la France
Année 1917.

Chaffraix Jean-Baptiste : 35 ans, de la Vernède, fils de Denys et de Jeanne Pérare, marié à Sappin Maria-Suzanne, Soldat au 9ème Régiment de Marche de Zouaves, 1er Bataillon, 5ème Compagnie, Matricule n° 1201, Corps n° 17533, tué au combat le 4 mars 1917 à Oeuilly. (Aisne). Inhumé au cimetière communal de Mérinchal.

Mallet Joseph-Pierre : 29 ans, de la Vernède, fils de François-Siméon et de Marie-Mélanie Dumonteau, Sergent au 126ème Régiment d'Infanterie, 48ème Brigade, Matricule n° 1427, Corps n° 02064, tué au combat le 10 mars 1917 aux Tranchées de Maisons en Champagne secteur Massiges. Inhumé à la nécropole nationale de La Ferme de Suippes, Carré 14/18, Tombe n° 1673. (Marne).

Dargnat François-Joseph : 36 ans, du Malcheptel, fils de Joseph et de Maria Devedeux, marié à Courtadon Thérèse, Soldat au 330ème Régiment d'Infanterie, 4ème Bataillon, 14ème Compagnie, Matricule n° 1627, Corps n° 18180, tué au combat le 21 mars 1917 à la Côte 304 du Quartier du Bec au Nord d'Esnes. Inhumé à la nécropole nationale du Bois-de-Bethelainville commune de Dombasle-en-Argonne, Tombe n° 930. (Meuse).

Faure Martin-Michel : 38 ans, du Bourg, fils de Jean-Baptiste et de Marie Virginie Reuge, marié à Dupoix Marie-Thérèse, Sergent Fourrier au 278ème Régiment d'Infanterie, 6èmeBataillon, 22ème Compagnie, Matricule n° 1693, Corps n° 4543, tué par l'explosion d'une mine le 24 Mars 1917 à Muille-Villette. Inhumé à la nécropole nationale de Lihons, Tombe n° 3020 bis. (Somme).

Mandon Jean-Louis-Victor : 23 ans, de Serre, fils d'André-Amable et de Marguerite Clotilde Mandon, Soldat au 172ème Régiment d'Infanterie, 2ème Bataillon, 6ème Compagnie, Matricule n° 911, Corps n°13097, tué au combat le 25 mars 1917 au Nord-Est de Soissons. (Aisne).

Renard Alfred-Marius : 26 ans, du Mazaud, fils de Louis et d'Adélaïde-Eugénie Laurenson, 2ème Canonnier au 12ème Groupe du 21ème Régiment d'Artillerie de Campagne, Matricule n° 1285, Corps n° 3459, décédé de maladie contractée en service le 3 avril 1917 au hameau du Mazaud commune de Mérinchal.

Mosnier Jean-Baptiste-Alexandre : 20 ans, du Montaurat, fils de Louis et de Marie-Joséphine Marchand, Soldat au 417ème Régiment d'Infanterie, 2ème Bataillon, 7ème Compagnie, Matricule n° 944, Corps n° 19063, tué au combat le 5 avril 1917 à Essigny-le-Grand. (Aisne). Inhumé au cimetière communal de Mérinchal.

Moreau Jules-Claude : 21 ans, du Bourg, fils de Jules-Jean et de Marguerite Miel, Soldat de 1ère Classe au 53ème Régiment d'Infanterie, 63ème Brigade, Matricule n° 2047, Corps n° 11211, tué au combat le 5 avril 1917 à l'Est de Les Ėparges. (Meuse).

Laporte Annet-Victor-Honoré : 35 ans, du Bourg, fils d'Étienne et de Marie-Zoé Blanchet, marié à Jacob Gabrielle-Marie, Adjudant au 8ème Régiment du Génie, Compagnie Télégraphique 24/6, de la 4ème Section, Matricule n° 1251, Corps n° 10614, décédé des suites de blessures de guerre le 1er mai 1917 à l'ambulance n° 231 secteur postal n° 7 installée à Bouvancourt (Marne).

Bajon Jean-Marie-Alfred : 45 ans, du Mondayraud, fils d'Annet et de Marie Renon, marié à Breuil Marie-Julie, Soldat au 106ème Régiment d'Infanterie Territoriale, 309ème Bataillon, puis Infirmier à la 10ème Section d'Infirmiers Militaires employé à l'ambulance n° 16/10, Matricule n° 1477, Corps n° 2104, décédé le 12 mai 1917 des suites de blessures de guerre à l'ambulance n° 18/6 secteur postal n° 30 Installée à Courcelles-sur-Vesles. (Aisne).

Chevalier François-Alexandre : 39 ans, de Traleprat, fils de François et de Sophie Dumazet, Soldat au 307ème Régiment d'Infanterie Territoriale, 5ème Bataillon, 18ème Compagnie, Matricule 1462, Corps n° 2505, tué au combat par éclats d'obus le 16 mai 1917 devant Laffaux. Inhumé à la nécropole nationale de Vauxaillon, Tombe n° 95. (Aisne).

Gouyon Pierre-Alfred : 38 ans de Létrade, fils de François-Marie et de Justine Laporte, Soldat au 278ème Régiment d'Infanterie, 123ème Brigade, Matricule n° 1704, Corps n° 7163, tué au combat le 16 mai 1917 à Laffaux. Inhumé à la nécropole nationale de Soupir n°1, Tombe n° 3925. (Aisne).

Girondon Antoine-Claudius : 23 ans du Jouhaneix, fils de Marien et de Marie-Antonine-Rosalie Rebeyrie, Chasseur au 51ème Bataillon de Chasseurs Alpins, 2ème Bataillon, 6ème Compagnie, Matricule n° 892, Corps n° 4395, tué au combat le 6 juin 1917 à la Ferme du Temple devant La Ville-aux-Bois-lès-Pontavert. Inhumé au Bois de Beau-Marais face à Corbeny. (Aisne).

Chaleix François-Eugène : 38 ans, du Jobert, fils de Jean-Baptiste et de Marie Bertrand, marié à Montel Marie-Louise, Soldat au 278ème Régiment d'Infanterie, 6ème Bataillon, 23ème Compagnie, Matricule n° 1668, Corps n° 4968, tué au combat par éclats d'obus le 26 juin 1917 à l'Est de Vauxaillon. Inhumé à la nécropole nationale de Vauxaillon, Tombe n° 97. (Aisne).

Robert Eugène-Joseph : 30 ans, du Lac, fils de Pierre et de Marie-Lucie Garde, marié à Beaumet Eugènie-Marie-Thérèse, Sapeur au 4ème Régiment du Génie, Compagnie 13/13, Matricule n° 1339, Corps n° 010838, décédé des suites de blessures de guerre le 15 juillet 1917 à l'ambulance 7/16 installée à Les Clairs-Chênes commune de Nixéville-Blercourt. Inhumé au cimetière militaire de Blercourt. (Meuse).

Renard Alexandre : 33 ans, de Les Fougères, fils de Paul Barthélémy et de Jeanne Antoinette Conchon, marié à Chevalier Elise-Marie, Soldat au 78ème Régiment d'Infanterie, 45ème Brigade, Matricule n° 1699, Corps n° 018064, décédé des suites de blessures survenues accidentellement en service commandé le 8 décembre 1917 à l'hospice du Monteil commune de La Ricamarie. (Loire).

Bernard Chevalier.

LA LIGNE MONTLUCON-USSEL OUVRAIT LE 13 JUIN 1887

Le rail a fait son apparition en Creuse en 1856. Le chantier de la ligne Montluçon-Eygurande long de 91,875 kms s'est déroulé en deux parties. Montluçon-Auzances a été ouvert le 25 octobre 1885 alors que le tronçon Auzances-Eygurande (51,269 kms) a été inauguré il y a 130 ans, le 13 juin 1887. Certains n'hésitent alors pas à dire que « le chemin de fer apporte la civilisation dans ce pays jusque-là déshérité ».

Cette liaison exploitée par la Compagnie PO (Paris-Orléans) est ensuite prolongée jusqu'à Bort-les-Orgues et Largnac les Mines en 1882, puis Aurillac en 1893. Le 11 mai 1908, la PO ouvre la ligne Bort-les-Orgues/Neussargues connectant ainsi son réseau à celui de la Compagnie du Midi. La liaison Paris-Béziers est désormais ouverte. L'embellie de la ligne sera stoppée le 14 mai 1950 par la construction du barrage EDF de Bort-les-Orgues, le trafic vers le sud étant dévié par Brive et Clermont-Ferrand.

Dans cette épopée du rail, Mérinchal occupera une place privilégiée car il est extrêmement rare qu'une commune rurale possède deux gares. Ce sera le cas de Mérinchal qui en profitera pour franchir la barre des 2 000 habitants. La station du bourg accueillera la clientèle d'une partie du canton de Bellegarde et des alentours du Montel de Gelat. Elle recevra tous les jours, même le dimanche, le courrier par le premier train du matin. Surtout utilisée dans un premier temps pour transporter le minerai de la mine d'antimoine, elle alimentera ensuite en bestiaux les abattoirs parisiens de La Villette.

Placée sur l'axe routier Clermont-Ferrand-Limoges, la station de Létrade rayonnera sur un secteur allant de La Villetelle à Pontaumur. Un hameau pourvu de commerces se développera autour de la gare. Un chef de gare et trois employés à plein temps y travailleront au début du XXème siècle. Ce sont 2 687 wagons qui y sont chargés ou déchargés en 1913 et 2 427 en 1925. Le vin de l'Hérault alimente désormais tous les débits de boissons des alentours. La gare de Létrade reçoit des matériaux de construction, des légumes, des produits manufacturés, du matériel agricole. Elle expédie du bois, des pommes de terre, des vaches et des moutons destinés à l'abattage et des chevaux de remonte à destination du dépôt de Guéret rattaché au 12ème Corps d'armée. Parmi ses clients réguliers, on trouve l'usine de La Jugie de Pontaumur qui expédie des tuiles et des briques et la Couperie des poils de lapins et lièvres de Crocq qui envoie des balles de peaux de lapins à destination du Havre. Celles-ci seront ensuite transportées en bateau jusqu'au port de New-York à destination de l'usine du quartier de Brooklyn appartenant à cette même société.

Mais il y a aussi l'envers du décor. Avec l'arrivée du train, les maçons, tailleurs de pierre, tuiliers, plâtriers, peintres qui partaient travailler en ville dès leur plus jeune âge en effectuant le chemin aller et retour à pied vont désormais faire le voyage en chemin de fer. Ils vont emmener leur famille avec eux et commencer à vider les campagnes creusoises. Cette ligne, qui a souvent transporté le futur président Jacques Chirac, a vu passer deux autres présidents de la République, Paul Doumer en 1931 et Charles de Gaulle en 1968. Cette ligne d'intérêt national a perdu ses trains Corail qui faisaient un aller-retour quotidien en gare d'Austerlitz début 2008. Le trafic a été interrompu pour des raisons de sécurité le 29 février de cette même année dans une indifférence quasi générale. L'impact économique n'est pas négligeable puisque de nombreuses résidences secondaires ont été abandonnées par leurs propriétaires qui n'ont pas trouvé dans le mode de substitution par bus et taxi la qualité d'un vrai service public. Les habitants des Hautes Combrailles sont désormais contraints de prendre le train à Riom ou à La Souterraine (plus d'une heure de route). Ce pays a donc pris un aller- retour pour le XIXème siècle.

Depuis c'est le no man's land, la voie n'est pas encore officiellement fermée mais des morceaux de rails ont été enlevés. On parle de vélo-rail, de voie verte. Que vont devenir les ouvrages d'art : aqueducs, ponts et gares qui jalonnent son tracé ? Avec la SNCF, tout peut aller très vite comme le TGV ou très lentement comme l'inusable autorail X 2800 qui pétaradait dans les Hautes Combrailles et qui a fait la fermeture de la ligne.

L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE FÊTE SES 130 ANS

Financée par tous les habitants de la commune suite à la loi du 1ER juin 1878, l'école de Mérinchal avait été livrée en avril 1887. A l'époque, elle abritait deux classes pour les filles et deux classes pour les garçons, pour un total de 204 élèves.

La première école de Mérinchal gratuite a été fondée, voici plus de 300 ans, par le curé Joseph Bughon ; elle a fonctionné jusqu'à la Révolution. L'instituteur devait être choisi dans sa famille. La première école municipale a été créée en 1833.

Sous la présidence de Sadi Carnot, né à Limoges en 1837, la loi du 1er juin 1878 donnait aux communes l'obligation formelle de construire des locaux scolaires. Cette année-là, la commune des sources du Cher comptait 160 garçons âgés de 7 à 14 ans dont une centaine était scolarisée. On notait un taux d'absentéisme très important car les enfants étaient souvent « réquisitionnés » pour les travaux des fermes. Pas de chiffres précis pour les filles mais on peut logiquement penser que leur situation était bien pire.

Pour faire face à cette dépense exorbitante qui se montera à environ 50 000 francs, Mérinchal qui n'a reçu qu'un secours de 15 000 francs de l'Etat, va requérir un impôt d'une durée de 30 ans et demandera au bourg et aux 50 villages de vendre leurs communaux. L'essentiel des travaux a été réalisé en deux ans par l'entreprise Pinchon Père et Fils du village des Baritauds dans la commune de Chard. La réception des travaux de la maison d'école dans laquelle étaient insérés la mairie et les logements de l'instituteur et de l'institutrice a eu lieu le 14 avril 1887 bien que les travaux ne soient pas entièrement terminés.

En 1878, il y avait 33 naissances, 29 décès et 12 mariages sur la commune qui comptait 1 869 habitants. Le financement de l'école construite sur le terrain des Côtes s'est décidé le 16 août de cette même année. Le maire, les conseillers municipaux et les représentants des électeurs les plus imposés se sont réunis pour décider d'un impôt spécifique pour financer les travaux de l'école.

Dès 1887, les écoliers de Mérinchal vont pouvoir bénéficier de conditions d'enseignement bien meilleures car, si l'on s'en réfère à un compte-rendu de Conseil Municipal de 1880 : 101 élèves fréquentent l'école où enseigne un seul instituteur, M. Malterre, qui surveille deux classes de 24 m2 dont une ressemble à une cave. Le Conseil Municipal demande un instituteur adjoint, « cent élèves sont trop pour un seul instituteur quels que soient son zèle et son aptitude, il ne peut leur donner une éducation suffisante ».

Christian Peyraud

LE MYSTERE DE LA PIERRE TOMBALE

A la fin du XIXème et au début du XXème siècle, l'arrivée du chemin de fer, l'ouverture de la mine d'antimoine, la construction de la maison d'école et la translation du cimetière ont déchaîné les passions dans le pays des sources du Cher.

Arrivé en 1890, le curé Pierre Sagnardon n'a pas mis beaucoup d'eau bénite dans son vin de messe, c'est le moins que l'on puisse dire, et ses relations avec la municipalité n'en ont pas été facilitées. Si on ajoute à cela la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, qui a enfoncé le clou, on comprend que la période ait été fertile en échauffourées, en provocations et en règlements de compte. Dans ce combat sans merci, l'église perdra son clocheton et, le curé, ses processions. Il sera même expulsé du presbytère.

Les travaux de l'été 2016, qui consistaient à déplacer une partie du mur d'enceinte de la cour de l'école élémentaire pour aménager le parking de la Maison de Santé ont remis le bourg dans l'ambiance d'il y a cent ans et plus, car, sur le seuil du portail d'entrée, on a retrouvé une pierre tombale. Après quelques distributions de coups de poings, la dernière inhumation s'est effectuée à l'ancien cimetière de la place le 2 avril 1900. Les travaux de déblaiement de celui-ci, confiés à Joseph Reuge, ont commencé dix ans plus tard le 8 janvier 1911 et ils n'étaient pas achevés le 30 juillet lorsque l'entreprise Gory d'Auzances a débuté les travaux de murs et de clôture de la cour de l'école.

Comment cette lourde pierre tombale a-t-elle réussi à glisser de l'ancien cimetière jusqu'à l'école ? Son transport sur à peine cent mètres et en descente n'a pas dû poser de problème mais le fait d'insérer cet élément religieux et symbolique dans une construction on ne peut plus laïque soulève quelques questions alors que le contexte local était loin d'être apaisé. Une fois nettoyée, plusieurs indications gravées sur cette pierre de granit bleu ont révélé d'autres secrets.

On a pu ainsi lire le nom de Mandon et le village du Gramaze. Tout semble alors s'éclairer puisque François Mandon a été maire de Mérinchal du 21 janvier 1878 au 23 janvier 1881 et conseiller municipal de 1872 à 1900.

Lors du vote pour le financement de la maison d'école du 12 avril 1879 qui avait recueilli 11 voix pour et 11 voix contre, la voix de ce maire avait été décisive. On peut alors penser que François Mandon a voulu laisser son empreinte sur cet important projet de maison d'école recevant ainsi une sorte de bénédiction. C'est ce que l'on appelle faire d'une pierre deux coups !

Christian Peyraud

SARL AYMARD

A la suite de la dissolution de l'entreprise Chaumeix Frères en 1984, Jean-Claude Aymard et Pierre Chaumeix s'associent pour former une nouvelle entreprise Chaumeix-Aymard.

Pierre Chaumeix ayant pris sa retraite en 2000, Jean-Claude Aymard et son fils Thierry créent la SARL Aymard. Au décès de Jean-Claude en 2006, Dominique entre dans la SARL aux côtés de son frère Thierry.

En 2008, la SARL reprend la société Bourrand dont le siège se trouve à Verneugheol dans le Puy de Dôme afin de se développer sur cette zone. Elle reprend également le matériel et un salarié.

Neuf personnes travaillent actuellement dans l'entreprise

Thierry et Dominique Aymard cogérants, 3 salariés avec plus de 25 ans d'expérience (2 issus de l'entreprise Chaumeix, le 3ème venant de l'entreprise Bourrand), 2 salariés titulaires d'un BEP maçonnerie avec 10 et 20 ans d'expérience, 1 salarié chef d'équipe titulaire d'un bac pro et de 18 ans d'expérience, 1 apprenti qui prépare un bac professionnel de rénovation en bâtiments anciens au LMB de Felletin.

Un effectif qui permet de travailler en 2 ou 3 équipes en fonction de l'importance des chantiers et des délais.

Les qualifications et l'ancienneté du personnel permettent à l'entreprise d'intervenir dans de nombreux domaines :

- **Construction de maisons individuelles**
- **Construction de bâtiments d'exploitation agricole**
- **Mise en place d'assainissement individuel**
- **Réalisation de marchés publics (salle des fêtes, cantines, restauration murs cimetières, façades écoles, restauration monuments aux Morts, …)**
- **Traitement des façades (enduits gratté, projeté, écrasé ; joints sur pierres)**
- **Restauration de maisons d'habitations en pierres**
- **Transformation de bâtiments agricoles (granges en pierres) en usage habitation**
- **Taille de pierres avec création d'ouvertures**
- **Création de bâtiments et de murs en pierres.**

Pour s'adapter à la diversité des travaux, l'entreprise a investi dans l'achat de matériels modernes et performants : échafaudages, élévateur, télescopique, machines à jointoyer, machines à projeter les façades, bétonnières, compresseurs, mini pelle, sableuse, dameuse, rouleau de compactage, ensemble de coffrage pour des murs en béton banché et de plusieurs véhicules adaptés pour le transport du personnel et du matériel.

90 % du chiffre d'affaires de l'entreprise sont réalisés dans un rayon de 20 kms autour de Mérinchal, le secteur de Giat dans le Puy de Dôme étant un point d'ancrage fort alors que la clientèle augmente sur les secteurs de Chard et d'Auzances.

Les particuliers représentent 56 % du chiffre d'affaires des trois dernières années, les agriculteurs 33 % et les communes 11 %. La part des travaux de rénovation est de 72 % alors que travaux sur les bâtiments neufs, principalement à usage agricole, se situent autour de 28 %.

MOQUETTE ROUTIÈRE S'OUVRE UNE PISTE EN CHINE

Installée dans l'usine de la Croix de Fer depuis 2010, l'entreprise « Moquette routière » joue depuis les globe-trotters à travers le monde pour installer ses systèmes de circulation de sécurité.

Moquette Routière fabrique une large gamme de produits en intégrant à chaud dans un tapis PVC, souple et résistant, plus ou moins épais, selon les contraintes des lieux à équiper, des gravillons de différents calibres. Le produit fini conditionné en rouleaux possède la double caractéristique d'être étanche, antidérapante et de pouvoir adapter son coloris au site à aménager.

De nombreux usages pour améliorer la sécurité

La gamme de tapis est calibrée afin de sécuriser des passerelles, des terrasses et escaliers. Elle est également utilisée pour la mise en place de pistes pour piétons et cycles, pour véhicules légers et poids lourds, dans les parkings, rampes d'accès et sols industriels, ainsi qu'en zone de freinage, en système de ralentissement et d'alerte et pour aménager des sols antidérapants dans les véhicules de transport d'animaux.

Une piste d'essai de 600 mètres

Benoît Roux, le gérant de la société, s'est récemment rendu pendant une dizaine de jours en Chine dans l'usine Renault de Wuhan pour assister à la pose d'une piste d'essai acoustique de six cents mètres de longueur.

Le but de cette piste est de contrôler rigoureusement et dans des conditions extrêmes la bande passante de toutes les fréquences grâce à un système de prise de son embarqué. L'important étant de savoir si les véhicules sont dans les normes d'isolation en vigueur et si les habitacles ne sont pas sujets à des problèmes de vibration. Cette piste apporte également l'opportunité de pousser plus en avant les recherches sur l'amélioration du confort des véhicules.

Moquette Routière a déjà installée ses pistes d'essai dans des usines Peugeot, Datsun, Ferrari, Michelin et Hankook. Elle est également très présente dans les cheminements d'accès des gares SNCF.

Info plus au 06 84 83 89 89

Ouverture de l'entreprise Moquette Routière en 2010,
Benoît Roux en présence ici du Préfet Hughes Moutouh.

Présentation de la commune de Mérinchal sur FR3 Limousin. 31 Janvier 2017

Les cent ans de « la grande guerre ». 11 Novembre 2016

Sainte-Barbe. 26 Novembre 2016
le 26-06-2017

Soirée des « Catherinettes ». 26 Novembre 2016.

Noël aux petites unités de vie mis en musique par les enfants. 21 décembre 2016

Départ de Sophie Cristina, directrice de l'école élémentaire. 6 juillet 2017